**HALTE AUX ATTAQUES CONTRE LE DROIT DE GREVE A L'EDF ET AILLEURS**

M 2384 - 8 - 4,50 F

*Prolétaires de tous les pays, peuples et nations opprimés, unissez-vous !*

Organe central du Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste

# pour le socialisme

HEBDOMADAIRE - SEMAINE DU 19 AU 26 JUIN 1980 — N°8

4, 50 F

# LA RESISTANCE DU PEUPLE AFGHAN

## Des combattants afghans sont aux portes de Kaboul et à l'intérieur même de la capitale

Le Comité Rémois de Lutte Contre le Chômage : une expérience positive

# Poursuivre la lutte contre les lois racistes de Barre-Bonnet-Stoléru

Décidément, Stoléru ne passe pas à la télé. La grande opération mascarade qu'il a manigancée avec le concours actif des chaînes de télé n'a pas fait recette. La masse des travailleurs immigrés sait à quoi s'en tenir quant aux nobles sentiments qui animent le préposé gouvernemental aux expulsions. Troisième du genre, la nouvelle semaine du «dialogue français-immigrés» n'aura pas plus fait illusion que les précédentes.

Il en est des immigrés comme des autres catégories de travailleurs. Ceux qui sont «raisonnables», «dans la norme», pourraient bénéficier de «la générosité de la France». Ceux qui ne sont pas raisonnables, par exemple ceux qui font la grève, qui revendique, qui font du syndicalisme, ou bien, erreur suprême, de la politique, ceux-là ont de manière permanente la menace de l'expulsion qui plane sur la tête.

C'est le sens des lois qualifiées fort justement de «scélérates» par la grande masse des organisations syndicales et de défense des immigrés. Celle de Bonnet d'abord : tout étranger qui aura «troublé l'ordre public» sera impitoyablement chassé. Sans doute n'avons-nous pas assez dénoncé, combattu par tous les moyens cette loi inique, œuvre du ministre de la police. «L'ordre public !» Il n'est sans doute pas exagéré de qualifier ce chef d'œuvre de Bonnet de loi d'exception. La notion de «trouble à l'ordre public» pouvant être appliquée dans n'importe quel cas à n'importe qui, l'ensemble des immigrés se trouve ainsi en situation de pré-expulsion. Evidemment, ceux qui seront vus en flagrant délit, une banderole ou une pancarte en main, un slogan à la bouche courrent les plus graves dangers. Ne parlons pas de ceux qui seront repérés dans les piquets de grève...

Stoléru nous explique, après maints détours que la situation de crise que nous connaissons oblige le gouvernement à agir de la sorte. Le bouc émissaire est trouvé, c'est si simple : s'il y a chômage, c'est la faute des travailleurs immigrés trop nombreux dans notre pays. Les capitalistes dans cette affaire n'y sont pour rien bien sûr. D'où le projet de loi raffiné que seul un Stoléru pouvait imaginer, celui dit du non-renouvellement des cartes en fonction du taux de chômage dans tel ou tel département, dans telle ou telle branche. Le raisonnement est simple et facilement assimilable par l'épicier du coin : puisque les immigrés sont responsables du chômage, il n'y a qu'à, dans un premier temps, leur interdire le renouvellement de leur carte de travail dans les départements ou les branches à partir d'un certain taux de demandeurs d'emplois. Pas de carte de travail, pas de carte de séjour, expulsion... le tour est joué.

L'indignation et la colère soulevées par ce projet ont trouvé des résonnances jusque dans les assemblées : Stoléru n'est pas parvenu, depuis juillet dernier, à faire passer son funeste projet. Qu'importe pour le ministre : La loi n'est pas passée, on en applique quand même les dispositions principales. Des organisations et collectifs de défense et de soutien ont révélé l'existence d'instructions données directement par Stoléru pour constituer des dossiers dans le cas de demande de renouvellement de cartes de travail dans des régions ou profession à fort taux de chômage, dans les cas de chômage prolongé depuis plus d'un an, etc... les demandes de travailleurs isolés, célibataires ou dont la famille n'est pas en France. Ces dossiers doivent être directement envoyés à la «direction de la popularion et des migrations». On imagine sans trop de peine ce qu'iladviendra de tous ces dossiers et surtout des personnes qu'ils concernent.

Ainsi, le pouvoir contourne ses propres lois en attendant d'arriver à les faire passer. Les objectifs d'expulsions massives qu'il s'était fixés sont maintenus. Seulement, il est obligé d'aller, semble-t-il moins vite qu'il ne l'avait prévu. Pourquoi ? parce qu'il y a eu une assez large mobilisation, parce que les projets scélérats ont été disséqués, dénoncés, parce qu'il y a eu une campagne de sensibilisation, des manifestations de rues, des démarches de toutes sortes... Stoléru n'avait pas compté avec cet aspect des choses : la résistance populaire à ses plans.

Des reculs ont été imposés au pouvoir. Cependant l'essentiel de ses lois reste applicable et il compte bien faire passer celles qui n'ont pas encore été adoptées. Par ailleurs, comme on l'a vu, il n'hésite pas à prendre toutes les dispositions qu'il juge utile pour parvenir à ses fins. Il convient par conséquent de ne pas relacher le pression mais au contraire de l'accentuer en s'appuyant sur ce qui a déjà été fait. Le 10 mai, une importante manifestation permettait de regrouper largement tous ceux qui se sont mobilisés contre les lois racistes. Le 7 juin, une autre initiative, dans un contexte différent connaissait un certain succès. C'est dans cette voie qu'il faut poursuivre ; dans la voie de la sensibilisation, du nécessaire effort de dénonciation qu'il faut inlassablement poursuivre, dans la voie du regroupement le plus large de tous ceux, de toutes celles qui veulent lutter contre les lois scélérates, dans la voie de l'action sous toutes les formes possibles.

**Gérard PRIVAT**

## Après l'agression contre *Radio Lorraine Cœur d'Acier*

# • les neuf syndicalistes CGT relâchés
# • le jugement sera rendu fin juin

**Le 4 juin dernier, le gouvernement entreprenait une attaque particulièrement violente contre toute une série de radios indépendantes de lui, radios libres ou radios syndicales CGT. Parmi ces agressions, celle dirigée contre l'UD-CGT de Nancy, où la police intervenait en saccageant tout sur son passage, dérobant des fichiers, arrêtant une quarantaine de militants. La police pensait trouver là, on le sait, l'émetteur de la radio CGT *«Radio Lorraine Cœur d'Acier»*. Neuf militants CGT de Nancy, parmi ceux qui se trouvaient sur les lieux, étaient arrêtés. Jeudi 12 juin, suite à la manifestation appelée par les UL CGT et CFDT de Nancy, et à la grève régionale parallèle, ils ont été relâchés. Reste le jugement sur le fond !**

Jeudi 12 juin, en riposte, et pour exiger la libération des militants emprisonnés, s'est déroulée, après différentes autres initiatives, une grève régionale à l'appel commun des syndicats CGT, CFDT, SNES, avec une manifestation le matin à Nancy. Une manifestation qui aura finalement regroupé 6 000 à 7 000 personnes, avec à sa tête, les militants CGT portant les portaits des militants inculpés, suivis d'autres syndiqués cégétistes — une trentaine — enlevés eux aussi par la police alors qu'ils se trouvaient à l'UD-CGT de Nancy. Arborant des pancartes passées autour du cou *«Le 4 juin 1980, dans la maison du peuple, j'ai été agressé et gardé à vue toute la nuit»*. Ces manifestants donnaient le départ du cortège aux cris de *«libérez nos camarades»*. Un cortège qui durera près de deux heures, dans les rues de Nancy, et composé de travailleurs de la ville, bien sûr, mais aussi plus largement. On notait des délégations venues de tout le département : CGT Rond-Point de Merlebach, travailleurs CGT et CFDT de Longwy, des travailleurs CFDT de Neuves-Maisons, les mineurs de fer CGT de Lorraine, des cheminots de Jarny, de Nancy, des travailleurs du livre de tout le département, fort nombreux.

Des manifestants venus de tout le département donc, mais aussi de toutes organisations syndicales, dans l'unité pour défendre les inculpés. On trouvait aux côtés des sections CGT de Trailor-Ramm, la Rochette Cempa (entreprises nancéennes), de nombreux travailleurs CFDT du Crédit Agricole de Férembal, des banques nancéennes.

### Des travailleurs venus de tout le département

Prenant la parole lors du rassemblement place Carnot, le représentant de la CFDT locale expliquait la présence des militants CFDT par la nécessité, face à la répression, d'être forts, donc nombreux, au delà des appartenances syndicales. Cette exigence, applaudie, de nombreux militants, tant CGT que CFDT la firent leur durant la manifestation. Ce seront les militantes CFDT, portant chacune une des lettres *«Libérez nos camarades»*, qui scanderont *«c'est tous ensemble qu'il faut lutter pour défendre nos libertés»*, ce sont les militants de la même organisation qui répondaient *«Union, action contre la répression»*.

La nécessité de l'unité était aussi affirmée par ces cheminots CGT du dépot de Chalindrey *«Tous unis dans l'action»*, ou la section CGT de la Compagnie Electro-Mécanique nancéenne *«Union, action contre la répression»*. Cet esprit unitaire, qui de l'avis de nombreux participants avait prévalu dans la préparation de la journée, sous la pression parfois des travailleurs, tout le monde ne le reprendra pas focément à son compte toutefois, lors du défilé. On entendra encore trop de mots d'ordre du genre *«Union, action avec la CGT»*, *«On va gagner grâce à la CGT»*, *«avec la CGT, on va se libérer»*, slogans sectaires, d'autant plus gênants que parfois ils étaient repris pour couvrir des mots d'ordre unitaires contre la répression, notamment le mot d'ordre *«Union, action avec tous les travailleurs»*, repris en fin de manifestation par de nombreux travailleurs CGT et CFDT.

La manifestation se terminait vers 13 heures, place Carnot.

### Devant le tribunal

Plusieurs centaines de militants et travailleurs CGT et CFDT se retrouvaient l'après-midi, au tribunal de Nancy, où les inculpés devaient passer en jugement. Des inculpés amenés dès 13 heures 30, le pouvoir voulant sans doute éviter une présence trop nombreuse de manifestants à ce moment-là Nombreux, les travailleurs l'étaient pour exiger la libération des neuf syndicalistes inculpés, si l'on considère — et il faut le déplorer — le peu d'empressement mis par quelques dirigeants de l'Union Locale CGT à mobiliser, une fois la manifestation terminée. On peut difficilement approuver les déclarations faites par une dirigeante CGT en milieu de journée consistant à dire qu'il n'était pas nécessaire d'être très nombreux au tribunal, vu que les places étaient limitées à l'intérieur. Etaient difficilement compréhensibles, également pour une large frange de participants (dont de nombreux travailleurs CGT), les appels au calme de certains dirigeants, à chaque fois — et elles furent nombreuses — que les travailleurs exprimaient leur colère en scandant *«Libérez nos camarades»*.

Tout cela n'empêchait pas, vers 22 heures 30, plusieurs centaines de travailleurs — venus progressivement — d'être présents devant le tribunal. Cela n'a sans doute pas été pour rien dans l'annonce de la libération, un peu après, des syndicalistes inculpés !

Reste maintenant à attendre le jugement sur le fond.

**R.F.**

# A l'EDF comme ailleurs, halte aux attaques contre le droit de grève !

**Chaque jour un peu plus fort ! Il est permis de se demander jusqu'où le pouvoir giscardien ira dans la voie de la répression. Pas une occasion n'est manquée par le gouvernement pour s'en prendre — en allant de plus en plus loin — aux droits des travailleurs.**

**Les amendes, les plaintes, les licenciements, les condamnations, et puis les flics... CRS, mobiles, les «en-civils» qui pullulent dans les manifs... grenades, matraques... La répression semble être érigée en méthode de gouvernement. Ce pouvoir — faible en réalité — s'est lancé dans une course effrénée pour réduire de manière considérable les droits des travailleurs, les priver des moyens de lutte qu'ils ont conquis au prix d'années de combat.**

**Présentement, c'est directement le droit de grève dans «les services publics» qui est visé. L'affaire montée à l'EDF en dit assez long sur les intentions du pouvoir.**

**Par Gérard PRIVAT**

C'est déjà une première attaque contre le droit de grève qui avait en grande partie motivé la colère des travailleurs de l'EDF. Bien sûr, les gaziers et les électriciens ont de sérieuses revendications de salaires, de garantie d'emploi et de conditions de travail. Cependant, la colère s'est cristallisée dans la dernière période contre le projet d'amendement Giraud qui vise — sous couvert de sécurité — à interdire le droit de grève dans les centrales nucléaires.

Les grévistes de l'EDF font remarquer à juste titre que — en temps ordinaire — la sécurité est loin d'être le principal souci de la direction d'EDF. En ce qui concerne les fissures par exemple, les syndicats sont vigoureusement intervenus à maintes reprises pour que des modifications sérieuses soient faites. Des gars de la centrale de St-Laurent s'insurgeant contre les accusations portées contre eux par le ministre expliquent que, dernièrement, ils ont signalé des anomalies lors de la construction de la deuxième tranche du programme, mais que la direction a refusé d'arrêter le réacteur. Depuis, un incident grave s'est produit et le réacteur est arrêté sans que l'on sache s'il pourra repartir, ni dans quels délais. Côté sécurité, c'est clair, ni la direction d'EDF, ni le ministre Giraud ne sont qualifiés pour donner des leçons !

Seulement, ces braves gens ont un tout autre projet derrière la tête. Giraud voulait profiter de la discussion au Sénat de la loi sur la protection et le contrôle des matières nucléaires pour faire passer un amendement pour limiter, voire interdire, le droit de grève. Les contrevenants, ceux qui voudraient continuer de défendre leurs légitimes revendications, d'user des droits conquis de haute lutte par la classe ouvrière, se verraient infliger de très lourdes sanctions, le licenciement immédiat n'en étant qu'un élement. On voit toute la duplicité du pouvoir, de Giraud, de la direction d'EDF. On voit également le caractère extrêmement dangereux de ce projet s'il est adopté. Car, c'est évidemment l'ensemble des travailleurs de l'EDF qui est visé et pas seulement ceux qui travaillent dans les centrales nucléaires. Au-delà, comme la suite des événements le montrera, ce sont tous les travailleurs des «services publics» que le pouvoir veut attaquer dans cette affaire.

## Une grève massive

C'est dans ces conditions que les syndicats de l'EDF avaient appelé à la grève pour le 12 juin et à un rassemblement devant le Sénat, là justement où se discutait le fameux amendement Giraud. Si le rassemblement n'a connu qu'une ampleur toute relative, la grève organisée unitairement par la CGT, la CFDT et les autres syndicats a été un franc succès. De mémoire d'électricien, il y avait un certain nombre d'années qu'un mouvement n'avait été aussi suivi. On a même avancé un pourcentage de grévistes allant jusqu'à 75 % et atteignant les 90 % dans certaines centrales thermiques. Une évidence s'impose : les personnels d'EDF ont bien compris la gravité du projet dirigé contre eux ; ils l'ont montré en participant massivement à la grève.

Comme d'habitude quand les électriciens font grève, des coupures de courant ont eu lieu. Elles ont été cette fois plus importantes compte tenu du fort pourcentage de grévistes. Mais, et c'est là qu'intervient la deuxième phase du plan ourdi par le pouvoir, la direction d'EDF s'est débrouillée pour faire supporter le maximum de gène aux usagers particuliers pour essayer de les retourner contre les grévistes, alors que de nombreuses entreprises continuaient d'être alimentées. Il y a plus grave : des coupures, certes minimes, mais des coupures quand même, ont été effectuées en direction de plusieurs hôpitaux. Pour Paris et la banlieue, on cite par exemple le cas des hôpitaux Foch, Tenon et Draveil qui ont eu à subir des coupures.

Une polémique s'est déclanchée dès le lendemain sur la responsabilité de ces coupures. Les syndicats sont formels. La direction d'EDF a volontairement procédé à un certain nombre de délestages qui n'étaient pas nécessaires, dans l'unique but de retourner «l'opinion publique» contre les travailleurs en lutte. De toutes façons, la production n'est jamais descendue en dessous du minimum nécessaire pour alimenter le «réseau croix-rouge», prioritaire dont les hôpitaux font partie. De plus, c'est la direction et la «hiérarchie» qui répartissent la production d'électricité selon leur bon vouloir. Il ne leur est pas difficile dans ces conditions de pratiquer les coupures sélectives qui arrangent leurs plans. On a signalé de très nombreux cas de quartiers plongés dans le noir alors que des entreprises continuaient de travailler sans problèmes. Par ailleurs, le pouvoir a fait intervenir ses flics dans plusieurs centres de la région parisienne et les syndicats indiquent que des fausses manœuvres ont été faites à ces occasions par des non grévistes ou des membres «de la hiérarchie».

Sur tous ces points, les syndicats travaillent à la constitution d'un dossier dont ils publieront les éléments.

## Une campagne écœurante

Comme toujours, le pouvoir tente de faire passer ses mauvais coups en en appelant à «l'opinion publique». C'est la troisième phase du plan. Bien plus encore qu'à l'accoutumée la campagne haineuse déclenchée contre les grévistes d'EDF a fait rage. A pleines pages, à longueur d'ondes, la plus grande partie des média aux ordres s'est surpassée. Témoignages, protestations, et même sondages. On a eu droit au grand jeu : *«Vous pensez, voilà qu'ils s'en prennent aux hôpitaux maintenant, ces fainéants de grévistes trop payés de l'EDF»*. Cette répugnante campagne menée tambour battant a été orchestrée en haut lieu, on s'en doute. Elle a suscité des haines dangereuses dans certains milieux. On a pu voir des groupes de patrons défiler dans les rues, certains allant même jusqu'à occuper des centres EDF. Des témoins rapportent plusieurs cas d'agressions physiques commises par des patrons écumants , la bave aux lèvres, contre des employés d'EDF d'ailleurs non grévistes. Barre lui-même y est allé de son couplet menaçant, vomissant les insultes et les demandes de sanctions.

## Faire bloc autour des électriciens

Dernier acte enfin, un sénateur giscardien déposait vendredi dernier un projet de loi soutenu par quarante-cinq de ses acolytes pour limiter le droit de grève cette fois dans tout le secteur public. On y est, la boucle est bouclée comme dit l'autre.

Au terme de ce projet, un «conseil supérieur des conflits collectifs du travail» serait créé dont l'intervention serait obligatoire à chaque fois qu'un conflit surgirait dans les services publics. Dans ces conditions, le droit de grève serait suspendu *«pendant toute la durée des procédures de conciliation et d'arbitrage»*. Le licenciement serait au bout pour tous ceux qui recourraient à la grève pendant cette période.

Ne nous y trompons pas : il s'agit d'une vaste offensive contre les droits des travailleurs du secteur public. Elle s'inscrit d'ailleurs dans le cadre d'une attaque frontale et de grande ampleur contre les libertés démocratiques dont le projet Peyrefitte constitue une des pièces maîtresses.

Il est urgent de faire masse contre ces lois scélérates, il est urgent de faire bloc autour des travailleurs du secteur public et tout particulièrement de ceux d'EDF dans la période, Et d'abord en participant activement au nécessaire effort de désintoxication, pour rétablir les faits complètement falsifiés par les campagnes hystériques des média aux ordres.

## LE PSU A TENU SA FETE ANNUELLE

Le temps incertain de ce week-end n'a pas favorisé la fête du PSU qui, d'après ses organisateurs, a réunis moins de participants que prévu, autour de 15 000 probablement. Pour le reste, une ambiance décontractée respectant la presque-tradition d'une fête plutôt ouverte, où des militants, PSU ou non, viennent se retrouver et se détendre, à partir d'un programme de variétés assez diversifié.

Les discussions et les débats n'étaient pourtant pas absents, en particulier autour des 170 stands regroupant tous les secteurs actuellement en lutte et de nombreux mouvements de masse : luttes ouvrières (Lip, Darboy, Boulangerie industrielle de Garges...), groupes femmes, mouvements régionalistes ou écologistes (certains présentant à un public attentif des techniques d'énergie douce), radios libres, objecteurs...etc.

Le nombre des stands consacrés à la lutte des peuples dans le monde, en particulier le stand afghan particulièrement visité, illustrait l'importance qu'attache le PSU à cette question.

A l'occasion d'un forum questions-réponses, hélas trop court, Huguette Bouchardeau a présenté le sens et les axes de sa campagne présidentielle dont on retiendra, outre l'affirmation du droit des femmes, une bataille serrée à mener pour la réduction des inégalités et pour la défense des libertés.

# Comment la télé fabrique des intérimaires

**Les trois chaînes de télé viennent de connaître une grève qu'elles n'attendaient pas : celle des monteurs occasionnels.**

Depuis l'éclatement de l'ORTF en 1975, la prestation de services, en passant au privé, est devenue sous-traitance. La fabrication des émissions de télévision est mise en adjudication au moins offrant des sous-traitants privés.

Un grand nombre d'émissions sont montées et parfois tournées par ces sociétés comme *Expressions* pour TF1, *Salle des fêtes* pour A2, *Le nouveau vendredi* pour FR3.

De plus ces sociétés envoient régulièrement des monteurs rue Cognac-Jay prêter main forte aux personnels permanents qui montent le journal télévisé.

Les chaînes y trouvaient leur bénéfice : outre le fait de n'avoir qu'un personnel permanent réduit, la méfiance qui existe entre occasionnels et permanents permettait de créer la division et de contrebalancer la pression syndicale. La plus importante des sociétés qui emploie des monteurs pour les chaînes de télé est Télé-Europe qui appartient par actions à TF1, A2, SFP.

Les monteurs travaillant pour cette société reçurent du jour au lendemain leurs fiches de paie hebdomadaires à l'en-tête de Télé-emploi, une société de personnel intérimaire créée de toutes pièces par Télé-Europe. Ils passaient subitement intérimaires sans le savoir, et cela à la demande des chaînes de télé qui, après 6 ans de pratique, s'apercevaient soudain qu'il est «légal» de louer du personnel sans justifier le matériel correspondant...

La réaction n'a pas tardé. Tout le personnel des sociétés de montage dispersées dans la région parisienne cessa le travail, à la grande surprise des chaînes qui justement comptaient sur cet éparpillement et sur le faible taux de syndicalisation pour faire passer la pillule.

Et la voix sucrée de nos speakerines annonça la suppression de certaines émissions, *«due à la grève d'une certaine catégorie de personnel»*.

Pourquoi une grève aussi unanime dans des sociétés différentes? Tout simplement parce que les monteurs employés occasionnellement bénéficient du statut des travailleurs intermittants du spectacle. Attendant près de leur téléphone d'être mis sur une émission, ils ne travaillent en moyenne que 6 mois par an; ils touchent des assedic, les allocations de chômage sont calculées d'une façon spéciale et perçoivent des allocations de congés spectacle. En devenant intérimaires, ils perdent ces avantages acquis, mais aussi ils risquent de perdre leur qualification professionnelle.

Tout le silence a été fait sur cette grève, certaines émissions en cours ont été reprises et mixées par les chaînes, leurs montages changés alors que le nom des monteurs grévistes était tout de même placé au générique!

Les chaînes ont fait machine arrière et Télé-emploi a été mis en sommeil...Des accords salariaux ont été conclus et une négociation sur les conditions de travail et l'élaboration d'un contrat type doivent être discutées, mais le fond du problème n'est pas réglé : les coccasionnels ne veulent pas être des intérimaires.

**Danièle DELANNOY**

# La CGT et le travail précaire : «Danger pour tous», et difficile riposte...

**Dès les premiers numéros de PLS, nous avions entamé une enquête sur le travail intérimaire. Comment ne pas parler en effet d'une forme de travail qui, en 1978, a concerné un nombre énorme de salariés, un million d'après les chiffres officiels. Nous avions essayé de décortiquer le discours patronal et gouvernemental sur la question : il ressortait à la fois que l'intérim était de plus en plus considéré comme vital pour les entreprises, puisqu'il leur permet de faire face à la crise, aux aléas de la production avec le maximum de souplesse, et que son développement considérable, touchant de plus en plus de travailleurs qui préféreraient avoir un emploi fixe mais qui n'en trouvent pas, commence à inquiéter certains milieux politiques. Rapport Cousté, projet de loi visant à arrondir quelques angles, autant de signes de cette inquiétude. Nous avions ensuite donné la parole à plusieurs intérimaires, qui expliquaient leur situation concrète, le ghetto, les illusions perdues, les nerfs qui lâchent... Pour finir, il nous semblait intéressant de faire connaître à nos lecteurs les positions et les initiatives des syndicats, CGT et CFDT, directement concernés par la multiplication des emplois précaires, par la division qu'elle entraîne au sein des travailleurs dans la quasi totalité des entreprises. Nous avons rencontré la CFDT, et donné à nos lecteurs le résultat de cette entrevue. Nous avons fait la même démarche auprès du Syndicat National des Salariés des Entreprises de Travail Temporaire-CGT, qui n'a pas jugé utile de nous recevoir. Nous regrettons beaucoup cette attitude difficilement explicable, et qui voudrait laisser croire de la sorte que nous privilégions a priori la CFDT, en nous refusant les moyens directs de parler de ce que fait et pense la CGT en matière. Il ne sera pas dit que c'est le cas, la semaine d'action lancée du 9 au 14 juin par le Centre Confédéral de la Jeunesse CGT sur la question du travail précaire, nous donnant l'occasion d'y revenir.**

## Des situations, des réponses très diverses : du *«se tenir peinard»* à *«la riposte de tous»*

Ils n'étaient guère nombreux, le mercredi 11 juin, place de la République. Pourtant, cette journée devait être *«un temps fort de l'expression publique des luttes et des revendications»*. Pourtant, à 15 heures, Henri Krasucki devait prendre la parole. Pourtant, plusieurs numéros de la *Vie Ouvrière*, et plus particulièrement le dernier, consacraient leur première page au travail précaire. Un numéro d'avril lançait l'alerte : *«Le travail précaire : Danger pour tous»*. Et en juin, un autre numéro donnait pour mot d'ordre : *«9-14 juin» :* du *«danger pour tous»* à la *«riposte de tous»*. Sans doute était-ce audacieux, quand on connaît les difficultés énormes rencontrées pour l'organisation des travailleurs hors-statuts, et dans la lutte contre les divisions entre salariés fixes et précaires. Cela dit, nous étions quelques dizaines de personnes, 150 au mieux, à écouter Henri Krasucki, place de la République. Et, comme nous le dit un militant, *«nous nous connaissons tous»*. Autrement dit, ne se sont retrouvés là que quelques délégués, et pour ainsi dire aucun jeune *«hors-statuts»*.

### Difficile «riposte de tous»

Bien sûr, il serait très unilatéral de réduire toute l'activité de la CGT à cette initiative ratée. Bien sûr, imaginer que des milliers de vacataires, stagiaires ou intérimaires allaient débrayer en plein après-midi pour venir assister à un meeting ne serait pas réaliste. Mais alors, on peut légitimement s'interroger sur les raisons qui ont poussé à une telle initiative, qui a plutôt découragé les quelques militants qui s'étaient déplacés. En fin de compte, ce qui ressortait des discussions avec eux, c'est un pessimisme encore plus grand, l'idée que les hors-statuts ne sont pas près de bouger. Ceux qui, dans leur boîte, avaient constaté les difficultés à les associer aux luttes, à les syndiquer, ou même tout simplement à briser l'isolement, la division, n'ont pas trouvé là, dans d'éventuels exemples plus positifs d'autres secteurs, un encouragement à persévérer.

### Des exemples en pointe

Pourtant, la *Vie Ouvrière* développe un exemple qui semble intéréssant, celui de Kodak à Vincennes, qui s'est traduit par une participation des travailleurs précaires à plusieurs luttes : *«Notre souci constant c'est d'assurer le fonctionnement d'une double solidarité : de travailleur précaire à travailleur fixe d'une part, entre tous les travailleurs précaires d'autre part !»*, dit le secrétaire du syndicat Kodak-Vincennes. *«C'est payant, je crois, tant au niveau de l'organisation que de celui de l'action : dans mon service, par exemple, trois contractuelles se sont syndiquées, ce qui traduit une certaint détermination. En avril on a décidé d'une grève dite de 75% : on n'assurait la production qu'à 75%. Le mouvement était suivi par tous, quel que soit leur statut.*

*La direction a convoqué les intérimaires et les contractuels pour leur dire «*vous ne viendrez pas pleurer lorsqu'il s'agira de renouveler vos contrats*». Pourtant personne ne s'est désolidarisé de la grève, qui a duré trois semaines. Quand je pense qu'à une certaine époque on était forcé de conseiller aux gars sous contrat de se tenir peinards, je me dis qu'on a fait du chemin. D'ailleurs pour le 13 mai, tous les travailleurs précaires ont participé, je dis bien participé à la grève, et c'est un sacré progrès».*

Pour un progrès, c'en est effectivement un, qui mérite d'être mis en valeur, de même que quelques autres, dont la *Vie Ouvrière* ne donne malheureusement que le nom des entreprises concernées, et quelques résultats ; à Rhône Poulenc-La Rochelle où ont eu lieu trois embauches, et où a été obtenu le droit de vote pour les précaires de l'entreprise...

### Une situation très inégale

Assurément, on n'en est qu'à un début, encore tâtonnant, comme on peut le voir en lisant le *«Bulletin d'Informations et d'Action des Intérimaires»* CGT. Un peu partout où des choses se font on en est surtout au stade de l'information. Dans les Pyrénées-Atlantiques, *«il a été décidé de faire une campagne d'informations auprès des entreprises utilisatrices, avec pour objectif de constituer des Commissions Syndicales d'Intérimaires sur le lieu de travail»*. A Bayonne, un tract d'explications, et la mise en place d'une permanence syndicale au niveau de l'UL. Un peu partout, c'est la même démarche qui semble rencontrer des difficultés, au sein même des sections syndicales d'entreprises. *«Le 3 avril, nous avons tenu au siège du syndicat, une réunion avec nos camarades responsables du Syndicat CGT de la SNECMA-Corbeil. Dans cette entreprise de 4 800 personnes, 500 salariés sont hors-statuts, parmi ceux-ci une centaine de salariés d'entreprises de travail temporaire. Toute la discussion a porté sur le travail à réaliser pour organiser les intérimaires dans une commission syndicale. Nous espérons qu'un véritable travail de coordination s'effectuera entre notre syndicat et nos camarades de la SNECMA»*.

De fait, coexistent encore aujourd'hui des situations fort différentes. L'époque dont parle le secrétaire de Kodak-Vincennes n'est malheureusement pas complétement révolue : dans plus d'un endroit, comme nous l'ont dit les intérimaires que nous avons rencontrés au cours de cette enquête, les syndicalistes, tant CGT que CFDT d'ailleurs, ont plutôt tendance à leur conseiller de se taire, à leur dire que les fixes s'occupent de leurs intérêts, ce qui n'est guère possible, d'ailleurs, de cette façon. Ailleurs, on en est à l'ébauche d'organisation sur le lieu de travail, à la mise en place de structures au niveau local.

### Un débat qui n'est pas fini sur l'organisation

C'est semble-t-il le résultat d'un débat qui n'est pas fini sur la meilleure manière d'organiser les hors-statuts, et plus précisément les intérimaires. Le Syndicat national des intérimaires revendique très fort l'organisation en son sein des intérimaires, dans les mêmes syndicats que les employés administratifs des boîtes d'intérim, comme le prévoit d'ailleurs la loi de 1972.

L'efficacité de cette forme d'organisation est très relative, comme l'expérience l'a prouvé. Ce syndicat ne regroupe d'ailleurs que quelques centaines d'adhérents, bien qu'il existe depuis 10 ans. Et surtout, les acquis obtenus par les intérimaires ont tous été arrachés sur le lieu de travail, sur le lieu de mission, même si des actions ont été menées directement contre des boîtes d'intérim, qui par exemple avaient mis la clé sous le paillasson sans même payer leurs intérimaires.

### Un rôle réduit pour les sections d'entreprises ?

Le Syndicat national des intérimaires concède donc un certain rôle aux sections d'entreprises, mais qui semble consister davantage à faire connaître le Syndicat des intérimaires, à favoriser la naissance des sections d'intérimaires, qu'en une prise en charge directe des intérimaires par la section elle-même. En fait, ce type de syndicalisation est expliqué principalement par la négociation actuellement en cours d'une convention collective : *«La situation politique actuelle, le développement de la crise de l'emploi, le fait que le Syndicat national négocie une convention collective pour les intérimaires nécessitent indiscutablement le développement du syndicat, afin que celui-ci soit le plus représentatif possible sur le plan national et capable de répondre efficacement aux préoccupations des intérimaires. Cela veut dire que tout syndiqué intérimaire doit l'être avec la carte du Syndicat national»*.

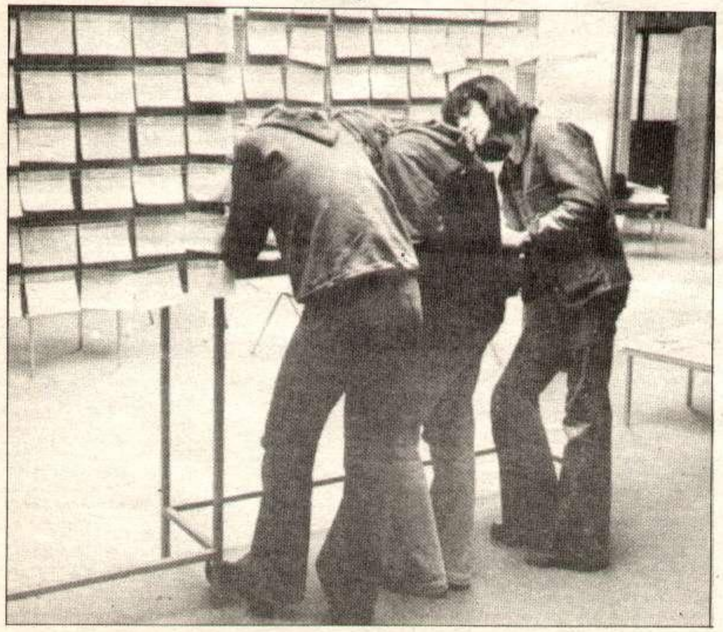

### Mauvaise querelle

Or cette convention collective pose un problème certain. De l'aveu même d'un membre du Syndicat national, elle n'aura guère comme résultat que de donner *«une centaine de postes de délégués à se partager avec FO»*. Rien sur la grille salariale qu'il n'est pas tellement possible de mettre sur pied vu la diversité des situations. Cela justifie-t-il donc le forcing pour regrouper et encarter le maximum d'intérimaires au Syndicat national ?

Et peut-on se prétendre le seul défenseur des intérimaires parce qu'on participe à une négociation en fait plus que douteuse ? *«Seule la CGT, sur le terrain syndical dénonce concrètement et en permanence la nocivité pour les travailleurs de cette forme d'exploitation. Nous basons ces affirmations sur le fait que seul notre syndicat a présenté à la table des négociations, face au patronat de l'intérim (PROMATT et UNETT), un projet complet de convention collective, projet réaliste et juste, dont l'application améliorerait très nettement la situation actuelle réservée aux travailleurs intérimaires. Dans cette bataille, qu'en est-il de l'attitude des autres syndicats ? La CFDT, à aucun moment, n'a cru devoir se déplacer ou présenter quelque projet que ce soit, se rendant pour ces raisons complètement inefficace sur l'amélioration du statut des intérimaires, et niant par là même jusqu'à leur existence»*... De telles affirmations sont pour le moins exagérées et sectaires. La CFDT explique son refus de négocier une telle convention par son refus d'entériner l'intérim, de le cautionner. Et dans les faits, les assises sur les hors-statuts, qu'elle a réunie en Basse Normandie et ailleurs, prouve au moins qu'elle prend assez sérieusement le problème en compte.

Dans ces conditions, le débat est donc singulièrement compliqué par des intérêts contradictoires, y compris au sein de la CGT. Ce n'est pas fait pour faciliter l'organisation réelle, qui nécessite d'ailleurs sans doute une *«double appartenance»*, une prise en charge par différentes structures, du problème des intérimaires.

**Un dossier de Monique CHERAN**

### Quelques revendications à poser sur le lieu de travail

- Parité des salaires ;
- Défense des emplois existant dans les entreprises ;
- Reconnaissance du droit syndical et du droit de grève aux intérimaires au sein de l'entreprise utilisatrice ;
- Toute diminution du temps de travail acquise sans perte de salaire dans l'entreprise utilisatrice, doit bénéficier aux intérimaires qui s'y trouvent en cours de mission ;
- Délai de prévenance avant la fin de mission, par l'utilisateur ;
- Garantie de la poursuite de la mission pour les jeunes au retour de la préparation militaire ;
- Garantie des avantages dans l'entreprise en faveur des femmes enceintes ;
- Paiement des temps de «casse-croûte» pour le travail de nuit ou en équipe ;
- Paiement de toutes les primes ayant trait aux conditions de travail ;
- Bénéfice de la cantine ;
- Conditions de travail, hygiène et sécurité ;
- Garantie des mesures de protection dans l'entreprise ;
- Pas de remplacement d'un intérimaire par un autre intérimaire ;

### Quelques revendications à poser à l'entreprise de travail temporaire

- Contrat de travail garantissant nos droits ;
- Une véritable grille contractuelle des salaires ;
- Respect des qualifications ;
- Pas de mission à un tarif et qualification inférieurs à celui de la précédente ;
- Treizième mois ;
- Délai de préavis et indemnité de licenciement ;
- Indemnité compensatrice de congés payés à 9,02 % ;
- Droit aux congés annuels ;
- Mesures de protection des représentants du personnel et délégués syndicaux dans l'entreprise ;
- Prise en charge par l'employeur du complément du prix de cantine ;
- Paiement des indemnités d'intempéries...

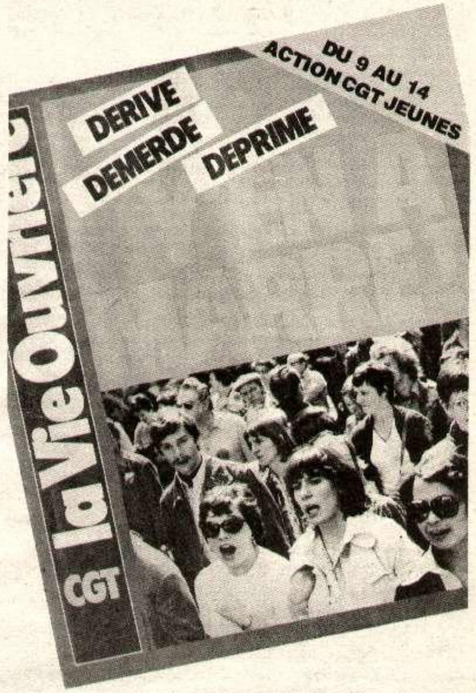


### Comment le syndicat national des intérimaires envisage le rôle des sections de l'entreprise utilisatrice

Il doit avoir une action de propagande, en direction des intérimaires et des stables dans l'intérêt de tous, en faisant connaître nos revendications.

Il doit aider le Syndicat National à regrouper les intérimaires dans une «**Commission syndicale spécifique des intérimaires** sur le lieu de travail», quelles que soient les entreprises de travail temporaire représentées, en coordination avec le syndicat local ou départemental des intérimaires s'il existe, ou le syndicat national qui serait chargé des revendications au niveau de l'entreprise de travail temporaire. Cet ensemble ne présente pas d'aspects contradictoires, mais complémentaires.

**Avec le Comité d'Entreprise ou le Comité Central d'Entreprise :**

Il sera essentiellement axé sur les motifs du recours et la limitation de l'emploi de main-d'œuvre intérimaire et sur l'embauche définitive des intérimaires présents sur un poste de travail existant, permanent, ou à créer.

# Le Comité Rémois de une expérience

# Lutte Contre le Chômage : positive et intéressante

Par Richard FEUILLET

**Depuis six mois, à Reims (Marne), s'est créé à l'initiative de chômeurs, un comité de lutte contre le chômage. Récemment, vendredi 13 juin, il organisait une journée de lutte sur ce thème. Cette initiative, à laquelle ont participé 150 personnes, était une étape, après six mois d'existence de ce comité, pendant lesquels il a développé une intéressante activité surtout dans la mesure où elle a vu un début de concrétisation de l'unité entre actifs en chômeurs dans la difficile lutte contre le chômage.**

**Nous donnons ici quelques éléments sur cette expérience, ainsi qu'un compte rendu de la journée de lutte du 13 juin, menée par le Comité Rémois de Lutte Contre le Chômage (CRLCC).**

## 6 mois d'activité du comité

**C'est vers la fin du mois de décembre 1979 qu'une demi douzaine de chômeurs de Reims se réunissaient ; parmi eux, des ouvriers licenciés de Marelli, des jeunes à la sortie d'un stage FPA sans travail. Quelques jours après, en janvier 1980, ils distribuaient un tract à la porte des ANPE de Reims, où ils appelaient les chômeurs — 8 000 sur la ville ! — à s'organiser pour mener la lutte pour leurs droits, contre le fléau du chômage et ses conséquences. Quarante chômeurs se retrouvaient à la réunion convoquée le 10 janvier à la maison des sociétés de la ville. Parmi eux, des jeunes sortis récemment de l'école et à la recherche vaine d'un premier emploi, des travailleurs plus âgés aussi, licenciés à 40-50 ans, des travailleurs intérimaires enfin. Beaucoup ont répondu à l'appel, bien décidés à *«faire quelque chose»*.**

Néanmoins, certains étaient pessimistes : *«Il y a 8 000 chômeurs à Reims. Nous ne sommes que quarante à être rassemblés ici ; on ne peut pas faire grand-chose dans ces conditions»*.

Un important débat avait alors lieu dans lequel nombre d'intervenants expliqueront à juste titre que l'important — même si on était peu nombreux au départ — était de commencer à agir, de montrer que certains étaient décidés à faire quelque chose, de créer une dynamique, seule capable de redonner confiance aux chômeurs de la ville isolés, sans perspectives.

### Créer un dynamisme

Tout le monde se souvient, dans le comité, de l'intervention de Roseline, sa petite fille dans les bras, expliquant à ce sujet : *«Quand on connaît l'isolement dans lequel les chômeurs sont maintenus, qu'à l'ANPE, aux ASSEDIC ou dans les autres administrations, tout est fait pour les culpabiliser de cette situation, quand on sait surtout que jusque là rien n'a été fait pour les rassembler. Eh bien, ce n'est pas mal de se retrouver à quarante, c'est encourageant. A quelques dizaines, on peut déjà faire quelque chose.»*.

Ce point de vue offensif, on le retrouvera chez d'autres chômeurs présents : *«Quarante bien sûr,* diront certains, *c'est peu si on compare aux 8 000 chômeurs de Reims, mais c'est déjà assez pour entreprendre des actions et c'est sur la base de ces actions que d'autres nous rejoindront»*.

Comme le dit le premier numéro du bulletin de ce qui allait devenir le Comité Rémois de lutte contre le chômage, *«le ton est donné»*.

Aussitôt dit, aussitôt fait, les chômeurs présents à la réunion définissaient des premiers axes de travail, forcément généraux au départ pour certains :

- obtenir un local permanent de la part de la mairie de la ville,
- commencer la lutte contre la remise en cause des droits des chômeurs, en obtenir de nouveaux,
- interventions sur les problèmes d'indemnisation (la suppression de l'aide publique laisse alors sans ressources du jour au lendemain 600 chômeurs rémois !),
- intervention contre les menaces qui pèsent sur la couverture sociale des chômeurs (suppression des prestations de Sécurité sociale).

Dès le lendemain de leur première réunion, le 11 janvier, trente-cinq chômeurs se retrouvaient à la mairie pour exiger l'attribution d'un local permanent pour le comité.

*«C'est fondamental pour tout comité de chômeurs qui se crée»* expliquent deux de ses membres. *«Un local, donc un lieu fixe, est la condition minimum indispensable sans laquelle il n'est pas possible de permettre le regroupement des chômeurs sur une ville, de commencer à briser leur isolement, c'est-à-dire une raison importante de leur faiblesse aujourd'hui ; obtenir un lieu de réunion permanent, c'est permettre des premiers contacts et ensuite se donner le moyen matériel pour mener une lutte de longue haleine contre le chômage. Sans local, comment se regrouper, avoir une réflexion collective, bref comment organiser la lutte ?»*.

Cette lutte pour un local allait donc constituer pour le CRLCC une tâche importante qui fut menée avec une détermination particulière. La mairie de Reims, toutefois, refusa de satisfaire l'exigence des chômeurs qui la répétèrent pourtant à plusieurs reprises.

### Une attitude offensive

Aussi, décideront-ils — une des caractéristiques constantes de leur action — d'adopter une attitude offensive : *«Par la discussion, on nous refuse un local ? Eh bien? prenons-le nous-mêmes ! Occupons un local inoccupé de la ville, en en faisant un moyen de lutte des chômeurs !»* diront-ils.

Le 21 janvier, les locaux du Théâtre populaire de Reims, libres depuis le départ de Robert Hossein, étaient occupés. Cette occupation, qui dure toujours, allait marquer la véritable première apparition des chômeurs sur la scène sociale rémoise. Les membres du CRLCC s'attacheront à défendre et protéger ce local, outil important, en organisant des petites équipes de permanence jour et nuit. Une telle détermination n'est pas pour rien dans le fait qu'aujourd'hui ce local est pour l'instant acquis de fait !

L'utilité d'un tel local, de la bataille acharnée pour le sauvegarder, est aujourd'hui démontrée puisque d'ores et déjà ce sont des dizaines de chomeurs, jusque là complètement isolés, qui sont venus rencontrer le comité. Le local commence à devenir le point de référence pour les chômeurs, celui, dit Gérard, 46 ans, ouvrier licencié, où l'on *«relève la tête»*, celui où l'on *«revit»*. Que vient-on y faire au départ ? Les chômeurs viennent exposer leur situation dramatique : suppression des indemnités, coupures d'électicité, d'eau, menaces d'expulsion, de saisies ; mais aussi examiner ce qu'il est possible de faire face à cette situation, avec le comité dont certains sont devenus des membres très actifs.

Et les premières actions ont été engagées. Actions spectaculaires de dénonciation de la suppression des droits élémentaires des chômeurs, afin de sensibiliser l'opinion publique et les travailleurs actifs. Une tâche de longue haleine qui s'est concrétisée une première fois le 31 janvier, où plusieurs dizaines de chômeurs occupaient le centre régional de l'ANPE de Reims, dénonçant le renforcement des mesures successives de contrôle (circulaires Métais, Beullac), la loi Barrot sur la suppression de la couverture sociale.

D'autres actions, cette fois dans les ANPE et à l'ASSEDIC de Reims, ont été menées en direction des employés de ces organismes, pour les appeler à soutenir la lutte des chômeurs, à refuser les récentes mesures ministérielles les incitant à radier un certain nombre de chômeurs des listes actuelles. Objectifs : diminuer artificiellement le nombre de chômeurs d'ici 1981 et évidemment réduire la facture de l'indemnisation à payer.

### Actions pour l'emploi

Résultat : le nombre de chômeurs aux ressources ridicules se multiplie, les obligeant à accepter les pires conditions de travail et de salaires et particulièrement le travail intérimaire. Une situation que le comité de chômeurs dénoncera par la distribution massive de tracts auprès des agences intérimaires de Reims.

*«Reims a la plus grosse proportion nationale de boîtes intérimaires,* raconte un membre du comité, *il y en a seize ou dix-sept pour deux ANPE ! De plus, le travail qui est proposé est de plus en plus précaire. 27% des contrats durent deux jours ou moins ! 51% moins d'un mois et bien souvent deux semaines.»*.

Des chômeurs intérimaires, rencontrés alors, sont venus au comité pour participer entre autres aux actions menées directement contre les patrons qui profitent allègrement de cette situation. Ainsi le 12 mars, le CLCC organisait une manifestation aux Celliers Roederer (caves à Champagne) où Serge Dassault (fils de Marcel), accompagné de patrons et notables locaux, geulotnnait en discutant de la participation dans les entreprises. Un véritable affront pour tous les chômeurs !

Actions aux ANPE, aux ASSEDIC ou ailleurs, après quelques mois d'existence, on le voit, le comité Rémois de lutte contre le chômage a déjà à son actif de nombreuses initiatives qui, si elles n'ont encore donné que des résultats limités, ont incontestablement commencé à briser, par leur dynamisme, le climat de fatalisme, de division qui pouvait régner parmi les chômeurs de la ville. La meilleure preuve en est qu'une centaine de chômeurs ont, d'une manière ou d'une autre, participé aux actions du comité. Aujourd'hui, créer ce climat est sans conteste important pour aller plus loin.

Mais ce n'est pas seulement la lutte pour le respect et l'extension des droits des chômeurs que le CRLCC a commencé à engager, c'est aussi, là où c'est possible, la lutte pour des emplois, en relation avec des travailleurs actifs !

Suite à un bilan d'activité, le CRLCC a décidé, pour mieux préciser ses cibles, d'engager une vaste enquête sur le chômage à Reims. Le résultat de l'enquête — 750 formulaires remplis en quatre jours, en mars — fit entre autres apparaître que, alors qu'il y a 8 000 chômeurs sur la ville, l'inspection du Travail permet à certaines entreprises rémoises de faire faire aux travailleurs fixes des horaires de quarante-huit heures par semaine (qu'il vaut d'ailleurs mieux qu'ils ne refusent pas, sous peine de prendre la porte !).

### L'exemple de Reims-Aviation

La lutte pour l'embauche, explique alors le CRLCC sur la base de cet exemple, est bien de l'intérêt commun des travailleurs actifs et des chômeurs. Le CRLCC intervient alors en direction de l'usine Reims-Aviation, exemple de grosse entreprise où les horaires passent de quarante à quarante-huit heures. Dans une lettre au syndicat CGT de cette usine, l'inspecteur du Travail avait justifié cette mesure par l'impossibilité de trouver parmi les (8 000 !) chômeurs de Reims des qualificatipns correspondant au type de travail effectué. Aussitôt le CRLCC, sur la base de la vaste enquête menée, va mobiliser, en leur écrivant, les chômeurs qu'il connaît et qui répondent à la qualification. L'inspecteur du Travail est vu le 21 avril avec les diplômes exigés. La section CGT de l'usine, contactée par le CRLCC, propose qu'une réunion avec l'inspecteur du Travail ait lieu le 28 avril. Le 28, les chômeurs mobilisés par le CRLCC se retrouvent devant les portes de Reims-Aviation, avec des militants CGT ; l'inspecteur du Travail ne viendra pas. Motif ? Des *«agitateurs»* seraient à l'origine de l'action. Histoire de dire que la mobilisation n'a servi à rien. N'empêche, peu de temps après, Reims-Aviation recherche des ajusteurs P2 et P3 ! Voilà un recul, encore limité sans doute, mais encourageant, dû surtout à une première concrétisation d'unité entre chômeurs et travailleurs actifs. Cettte unité dans la lutte pour l'emploi (avec aussi de petits résultats) s'est encore mieux concrétisée en direction de la société générale de fonderie (SGF). Une centaine de travailleurs de cette usine n'ont pas encore été réembauchés, un an après l'incendie qui la toucha, et ce malgré les promesses. Quelques uns d'entre eux sont allés voir le CRLCC pour lui exposer leurs problèmes, ce qui prouve là encore le rôle de mobilisation qu'il commence à jouer. Le CRLCC, avec ces travailleurs, a entrepris alors de contacter un maximum de travailleurs non réembauchés.

### Des reculs encourageants

Isolés, il a fallu les regrouper ; démobilisés, il a fallu les mobiliser. Résultat de ce travail : une quarantaine de travailleurs de la SGF sont présents à une réunion convoquée par le CRLCC et décident, reprenant confiance en leur force par le regroupement effectué, de tenir un rassemblement devant l'usine, le 15 avril, pour exiger leur réembauche. Là encore, le CRLCC, partant du principe que les travailleurs actifs ont évidemment une place déterminante à jouer dans la bataille pour l'emploi, fait appel aux travailleurs et aux sections syndicales CGT et CFDT de l'usine SGF. Le 15 avril, 200 personnes se trouvent rassemblées devant l'usine ! Parmi elles, des travailleurs licenciés, des chômeurs et une centaine de travailleurs actifs de l'usine qui ont débrayé — le plus gros débrayage depuis un an ! — à l'appel de leurs syndicats, pour réclamer avec eux l'embauche de leurs camarades licenciés.

Là encore, une concrétisation très positive de l'unité chômeurs-travailleurs actifs qui a contraint la SGF à embaucher trois femmes ! Encore un succès prometteur pour l'avenir !

## La journée de lutte du 13 juin : chômeurs et actifs au coude à coude

**La journée commençait par une *«marche revendicative»*. Rendez-vous avait été donné à 14 heures devant l'imposant bâtiment de la Sécurité Sociale de Reims. Dès 14 heures, de premiers chômeurs arrivaient : des jeunes, des travailleurs plus âgés aussi, des travailleurs handicapés, doublement défavorisés pour trouver un emploi. Une voiture, munie d'un haut-parleur faisait le tour des HLM, pour appeler les chômeurs et les travailleurs actifs du quartier à rejoindre la manifestation.**

A 14 H 30, alors qu'une trentaine de chômeurs sont présents, une délégation se rend à la sécurité sociale pour y déposer une motion qui exige l'abrogation de la loi Barrot (qui supprime la sécurité sociale aux chômeurs). Peu après, aux cris de *«Du travail pour les chômeurs»* la manifestation s'ébranlait, avec en tête la banderole où étaient inscrits les mots *«Comité Rémois de lutte contre le chômage»*. Alors que des tracts étaient distribués aux passants, un premier arrêt avait lieu devant l'ANPE de quartier Saint-Rémi, rue Simon. Une motion y était déposée, dénonçant les tentatives de privatisation des agences, visant à les mettre directement sous la coupe du patronat.

C'était ensuite l'arrivée dans la longue rue centrale, rue Gambetta. Alors que le mot d'ordre *«Nous voulons du travail»* retentissait, deux chômeurs qui visiblement ne prennaient pas deux repas par jour, rejoignaient le cortège se saisissant d'une banderole : *«Je travaillais avant à Chalon-sur-Marne racontera l'un d'eux, chez Démague (Ponts roulants), puis en intérim chez ECCO à Reims, au pied de la Cathédrale. Je ne peux plus sentir l'intérim ! Je suis au chômage depuis un bout de temps déjà et je touche plus rien depuis longtemps»*.

### Devant les boîtes d'intérim

La marche des chômeurs arrivait devant NOVASAM, une des nombreuses entreprises intérimaires de la ville. *«Bien souvent,* explique alors la voiture sono, *nous autres chômeurs sans ressources, sommes obligés d'accepter n'importe quoi, c'est-à-dire le travail intérimaire, sous-payé, sous-qualifié, où l'on a surtout le droit de se taire !»*

A ces paroles accusatrices, répondait aussitôt un mot d'ordre scandé avec force par les manifestants *«Intérim, marchand d'esclave moderne !»* tandis que deux chômeurs collaient un immense caliquot sur les vitres de l'agence *«Agences intérimaires négriers modernes»*.

La manifestation repartait. En son sein, des travailleurs handicapés, dont les obstacles pour trouver du travail sont encore plus grand. Regroupés sous une banderole : *«Les handicapés ne veulent pas être d'éternels chômeurs»*, ils ne sont pas les moins combatifs. *«L'autre jour* raconte l'un deux, *j'ai été chez Meubléna (meubles) qui embauchait ; quand j'ai parlé de mon handicap (faiblesse de la colonne vertébrale), ils m'ont dit subitement* «Le chef du personnel est absent...»

Derrière les travailleurs handicapés, les banderoles réclament le maintien des droits des chômeurs mais aussi le droit à l'emploi appelant les actifs à les soutenir :*«Chômeurs, actifs, solidaires» «Respect au droit au travail des femmes»*. Un emploi de plus en plus difficile à trouver sur Reims. Pourtant, dans le même temps où les licenciements se multiplient, (Flanelle-Idéal, hôpitaux, Goulet-Turpin) on voit les horaires de travailleurs actifs augmenter parallèlement.

### A l'inspection du travail

Devant l'inspection du travail qui autorise par exemple l'importante usine de Reims Aviation à faire 48 heures par semaine, les manifestants s'arrêteront en signe de protestation, accrochant à la grille une *«médaille d'or des heures supplémentaires»* en carton décernée à l'inspecteur. Le manifestants repartaient scandant *«Nous reviendrons»*, en direction de leur dernière étape : l'Hôtel de Ville : pour demander à la mairie PCF, qui a déjà accordé un certain nombre d'avantages (réduction d'impôts locaux, tickets de bus gratuits), de faire encore plus en accordant par exemple les transports gratuits aux chômeurs, ainsi que le logement pour les plus démunis d'entre eux.

Après la manifestation, la journée de lutte organisée par le CRLCC et soutenue par de nombreux syndicats et organisations, (voir encart) se clôturait par une soirée-rencontre à la salle Armonville entre travailleurs actifs et chômeurs avec la présence continue de 100 personnes et de 150 personnes environ au total. Chiffre appréciable pour une première initiative, d'autant qu'aux côtés des chômeurs se trouvaient de nombreux travailleurs et militants CGT et CFDT de plusieurs entreprises rémoises : BSN, Electrolux, Schlumberger.

Le CRLCC soulignera aussi que, comme il avait déjà commencé à le faire avec les syndicats de Reims Aviation et ceux de l'entreprise SGF, il n'entendait pas mener son combat seul contres le chômage mais avait pour souci de rechercher constamment l'unité avec les travailleurs actifs et les organisations syndicales CGT, CFDT et FEN.

### Le soutien de sections syndicales

Différentes interventions eurent lieu de la part des travailleurs actifs présents, notamment celle, très applaudie d'un militant CGT de BSN : *«Je travaille à BSN ; je tiens à saluer le comité de chômage ; je vous soutiens en tant que militant de la CGT, à laquelle j'appartiens depuis 14 ans. Je regrette que l'UL-CGT n'ait pas fait de proposition sur le plan local en matière de lutte contre le chômage»*.

Ce militant regrettait également la réticence de son union locale à soutenir l'activité du CRLCC (voir encart : «Quelques incompréhensions») du fait, semble-t-il qu'il ne s'agissait pas d'un comité de chômeurs CGT. *«Il ne devrait pas y avoir,* soulignait ce militant CGT de BSN à ce propos, *d'étiquettes dans la lutte contre le chômage ; le problème n'est pas de savoir qui mène la lutte mais de la mener tous ensemble»*. C'est sous les applaudissements nourris, qu'il concluait son intervention en signalant que la collecte faite par lui dans son atelier, en soutien au CRLCC avait rapporté 200 F. Pour la CFDT, le représentant de l'UIS de Reims prenait lui aussi la parole pour rappeler le soutien de son organisation au CRLCC, soutien qui s'est déjà largement concrétisé matériellement.

Enfin, un représentant de l'organisation SOS Emploi 19e (Paris) résumait son activité menée contre le chômage, soulignant lui aussi l'unité nécessaire contre le chômage, concrétisée devait-il souligner lors de la récente marche contre la fermeture de cette entreprise du 19e qu'est la SOPAD. Un film réalisé par SOS Emploi 19e était projeté

*Le 15 avril, une centaine de travailleurs de la Société Générale de Fonderie (Reims) manifestaient avec leurs camarades licenciés, pour leur réembauche. Un significatif exemple d'unité entre actifs et chomeurs.* (Photo Rim Nordin)

**Appelaient à la soirée rencontre du 13 juin**

Union Interprofessionnelle de Secteur CFDT ; Confédération Syndicale du Cadre de Vie (CSCV) ; Jeunesse Ouvrière Chrétienne ; Comité des Résidents du Foyer SONACOTRA Bienfait ; Syndicats CFDT : des Organismes Sociaux de la Marne, des Métaux, et de la Construction-Bois (Reims) ; et le Syndicat CFDT Général de l'Education Nationale (SGEN) ; Sections Syndicales : CGT et CFDT de la Mutualité Agricole ; CGT et CFDT d'Euromarché ; CFDT d'Aubert et du Foyer Rémois, CGT de la compagnie Française des Conduites d'Eau ; CFDT du Crédit Agricole : CGT de l'INSEE ; CFDT de la CPAM, de la CAF, de l'ASSEDIC. Confédération Nationale du Logement (CNL).

**Quelques incompréhensions**

La réticence de l'UL-CGT à soutenir le CRLCC et son activité était apparue, au début de cette année, dans un communiqué qu'elle avait envoyé à l'*Union*, journal régional paraissant à Reims.

Ce communiqué disait notamment : *«L'UL-CGT de Reims attire l'attention des chômeurs sur le chemin où veut les emmener le CLCC»*, et que le comité de lutte contre le chômage plaçait les chômeurs *«dans le sillage de l'offensive patronale, contre les organisations syndicales. Le 40e congrès de la CGT a précisément mis l'accent sur le fait que les organisations syndicales dans notre pays sont de caractère assez diversifié qui permettent l'adhésion de l'ensemble des travailleurs, chômeurs ou non. La tentative de marginalisation des chômeurs est contraire à leurs propres intérêts, contraire à la nécessaire lutte de classe qui implique, pour son efficacité le rejet de tout appel à la division, à la négation de l'organisation syndicale»*.

En fait, expliquent ses membres, le CRLCC n'est pas anti-syndical : on retrouve en son sein, de nombreux syndiqués tant CGT que CFDT. Le CRLCC ne favorise pas la division mais au contraire permet l'unité des chômeurs de différentes appartenances syndicales et entre syndiqués et non syndiqués, condition nécessaire à l'efficacité. Enfin, les faits montrent que constamment, l'unité avec les syndicats et les sections syndicales (par exemple Reims-Aviation...) est recherchée.

# La stratégie autogestionnaire vue par des militants du PCF

## Le langage est neuf

Par Nicolas DUVALLOIS

**Tout va très bien au PCF. Tout va même de mieux en mieux, serait-on tentés d'ajouter au vu de la cascade de propos euphorisants tenus ce derniers jours par Marchais, Fiterman, Laurent et quelques autres. Marchais l'a dit l'autre semaine sur France-Inter, en réponse aux interrogations de l'ancien responsable de la fédération de Paris, Henri Fiszbin : la ligne définie au 23 e congrès est suffisemment bonne, et complète, pour ne plus nécessiter de discussion.**

**Le courant d'adhésion est soutenu, a affirmé Paul Laurent devant le comité central, et la marche vers le million d'adhérents continue, même si l'objectif fixé pour cette fin d'année 1980 est le même qu'en 1977 et si l'aveu est fait que des cellules ne se réunissent plus.**

**La réalité des pays de l'Est, et singulièrement celle de l'URSS, enthousiasme de plus en plus la jeunesse française, a dit sans ambages Fiterman lors de la fête d'*Avant Garde*, à Saint-Denis. Le bulletin de bonne santé du PCF ne s'arrête pas là.**

**A entendre certains de ces dirigeants, la disparition du «carcan» qu'était le programme commun a permis une «poussée» politique et théorique d'ampleur : ainsi le récent livre d'Anicet Le Pors, *Marianne à l'encan* est-il présenté comme une nouvelle avancée — décisive — dans la précision de la doctrine économique du PCF. Ainsi, et surtout, l'autogestion est-elle présentée comme la perspective stratégique qui faisait défaut au PCF durant ces dernières années.**

**Bref, oubliant les douze militants (un tiers des effectifs) qui ne remettent plus les pieds dans les réunions, ce membre du comité central pouvait dire dans sa cellule du 2e arrondissement de Paris : «Jamais le parti ne s'est aussi bien porté».**

Cet avis, est-il besoin de le préciser, n'est pas partagé par tous les militants du PCF, loin s'en faut. L'exemple de l'autogestion en donne témoignage. Il ne s'agit pas là d'une question anodine : la *«stratégie autogestionnaire»* est aujourd'hui présentée dans le PCF tout à la fois comme une perspective — qui remplace en quelque sorte le concept de dictature du prolétariat, supprimé au 22 • Congrès en 1976 — et une démarche, qui doit et peut être mise à l'œuvre dès aujourd'hui. De la sorte, il n'est guère de textes du PCF qui en ce moment ne prennent en compte cette idée.

Présente dans les rapports au 23e Congrès, la *«stratégie autogestionnaire»* a fourni matière à un livre *Pour une stratégie autogestionnaire* de Felix Damette et Jacques Scheibling largement diffusé dans le PCF, à un colloque de l'IRM (institut de recherche marxiste) qui s'est tenu les 7 et 8 juin, et à de nombreux stages organisés pour les cadres de cellules et de sections.

*«Ce qui m'a tout d'abord marqué, explique un militant qui a participé à l'un des stages, c'est l'énormité du sujet. Présentée comme elle l'était, la stratégie autogestionnaire apparaissait comme une transformation profonde, radicale parfois. C'était une espèce de grille nouvelle, permettant de lire différemment tout à la fois notre conception du socialisme et notre pratique quotidienne, notre conception du changement et la détermination de la moindre revendications ponctuelle, notre pratique dans les municipalités comme notre pratique syndicale, etc... Tout cela était très enthousiasmant, mais aussi très flou quand il s'agit de parler concrètement. Ce flou a même été renforcé, dans la mesure où une bonne partie des conclusions du stage a été consacré à une définition par la négative de l'autogestion : «notre autogestion», ce n'est pas celle des socieux-démocrates, ce n'est pas celle des anarchistes, ce n'est pas celle non plus vraiement celle des yougoslaves, ce n'est pas celle non plus vraiement celle des yougoslaves, ce n'est pas même l'idée que nous pouvions en avoir en 1977, que le mot est apparu pour la première fois dans le vocabulaire du parti».*

### Le flou

Cette imprécision dans la définition même de la «stratégie autogestionnaire» semble assez largement ressentie, même si tout les militants que nous avons pu rencontrer n'en fournissent pas la même explication : pour certains, l'autogestion n'est qu'une perspective *«en trompe l'œil, destinée à combler le vide ressenti par les militants»*. Pour d'autres, le flou est avant tout dû au fait que *«l'autogestion est une idée trop nouvelle pour qu'on puisse aujourd'hui en donner une définition précise»*. Il existe enfin une troisième explication, moins partagée sans doute que les précédentes, mais néanmoins nettement affirmée par certains militants. *«La stratégie autogestionnaire est la preuve formelle de l'orientation réformiste du PCF»*.

Ces interrogations, toutes alimentées par des faits, ont évidemment une portée politique concrète, que résume ainsi un responsable du cercle UEC : *«Qu'on le veuille ou non, on est amené à situer notre militantisme dans le PCF en fonction de cette nouvelle démarche. Si on considère que la stratégie autogestionnaire est la sanction définitive d'une orientation réformiste, il faut en tirer les conséquences, et notre action critique ne sera pas la même que si l'on pense qu'il y a là une voie nouvelle qui se cherche, sur laquelle on peut, peut-être, ne serait-ce que ponctuellement, peser. Enfin, si l'autogestion n'apparaît que comme une stratégie en trompe l'œil, la question reste posée de savoir où va véritablement la direction du PCF»*.

Différentes, les interrogations n'en sont pas pour autant contradictoires. Plusieurs militants le soulignent, en insistant sur la variété des réponses qui sont fournies par la direction. Ainsi le responsable du cercle UEC explique : *«La stratégie autogestionnaire, c'est un véritable puzzle. Présentée lors d'un stage au niveau du comité d'arrondissement, elle avait indiscutablement une forte tonalité réformiste : il s'agit ni plus ni moins que d'avancer graduellement, pas à pas, en imposant à la bourgeoisie des concessions et des réformes dont la somme définirait, un jour, une autre société. Une bonne réforme des collectivités locales, les 35 heures, l'impôt sur la fortune, la réforme régionale, la restauration des pouvoirs du parlement, la création de comités d'usagers, l'extension par petites touches de la démocratie, tout cela aboutirait un jour, par on ne sait quel miracle, à faire disparaître le capitalisme. C'est peut-être agréable de s'entendre dire ainsi qu'on va faire tous les jours la révolution, et que l'avenir commence maintenant, mais de l'Etat — question centrale, et élémentaire pour des communistes — il n'en fut point question, sinon pour dire que toutes ces réformes arrachées par nous auraient leur «traduction» au niveau de l'Etat. Qu'est-à-dire ! Mystère. Discours typiquement réformiste donc. Mais à une réunion de travail au niveau des JC et de l'UEC, la tonalité était différente : dans les mots d'ordre, d'abord, — on y parlait beaucoup de révolution — mais aussi dans les explications : en gros, on nous a présenté deux affrontements, à la fois liés et distincts : d'un côté un affrontement gradualiste du premier, de l'autre côté, un affrontement entre états-majors : l'Etat actuel «état-major» de la bourgeoisie — et le parti d'avant-garde, «état-major» de la classe ouvrière et du peuple. Dans ce second affrontement, il y a évidemment une rupture, qui se traduit par l'accession au pouvoir des communistes, représentants du peuple. D'où la nécessité de la victoire électorale et de l'accession de ministres communistes au gouvernement. Dans cette deuxième explication, la problématique n'a plus rien de réformiste, ce qui ne signifie pas qu'elle est révolutionnaire...».*

### Les mots et les faits

Peut -être existe-t-il des «sensibilités» différentes, chez les responsables chargés d'expliquer la «stratégie autogestionnaire» ; peut-être existe-t-il aussi des langages différents, selon les militants auxquelles ils s'adressent. Il n'en reste pas moins que les deux versions fournies appartiennent bien à la même stratégie, telle qu'elle est expliquée dans un livre comme celui de Damette et Scheibling : le PCF se réserve une place privilégiée dans toute cette démarche autogestionnaire ; c'est lui qui, grâce à ses organisations, est au départ du processus, c'est lui qui est censé l'animer, et surtout c'est lui, en fin de compte, qui s'attribue le rôle décisif de relier entre elles les différentes avancées revendicatives, pour les faire converger au niveau du pouvoir.

*«C'est là où le bât blesse,* estime Pierre, un militant de la région parisienne. *Là où les masses, et particulièrement la classe ouvrière, devrait avoir la place essentielle, c'est le parti qui la prend.*

*Il y a déjà quelques exemples dans les municipalités du PCF. L'autogestion communale suppose, Marchais l'a dit, la création de comités de quartiers, et même d'immeubles, pour faire jaillir les revendications et les aspirations. Mais à ma connaissance, les seuls comités de ce type qui ont été crées l'ont été par des militants du parti, qui dès le départ en assurent l'orientation. On entend même dire qu'il faut courcicuiter les associations existentes, dans la mesure où elles ne sont pas représentatives, ou au contraire qu'elles sont trop représentatives... d'autres forces politiques ! Là où l'autogestion devrait signifier débat, confrontation, et consensus populaire, les responsables municipaux du parti entendent hégémonie, et refus du pluralisme. Il faut cependant préciser que ce point de vue n'est pas le seul. Je crois que bon nombre de communistes, même s'ils ne sont pas majoritaires, aspirent à une réelle expression démocratique des masses».*

Cette dernière précision est importante, et rejoint l'opinion émise par ces militants qui pensent que la «stratégie autogestionnaire» peut, dans certains cas, permettre un rapport aux masses différent. *«Sans doute sous le poids de la contrainte, le parti est amené à revoir la manière dont il concevait «les autres», ceux qui luttent contre le pouvoir à côté de lui, et parfois même, hélas, en face de lui. Organiser un rassemblement de l'Union des femmes françaises à la Porte de Pantin alors même que des dizaines de milliers de femmes étaient dans la rue pour le droit à l'avortement, ce n'est pas conforme à la référence autogestionnaire. Crier oui au nucléaire alors même que 100 000 personnes se rassemblent à Plogoff non plus. Beaucoup de camarades ne se sont pas privés de le dire, et il faut bien avouer que les responsables ont été bien mis dans l'embarras face à de telles accusations. En ce sens, la stratégie autogestionnaire est indiscutablement une nouveauté, dans la mesure où elle fournit un point d'appui à ceux qui se battent contre le sectarisme».*

Une question importante reste posée : c'est celle de savoir ce qui concrètement a changé dans la pratique du PCF sur la base de cette «stratégie autogestionnaire». Là encore, les réponses varient dans les cellules. *«Rien de changé, a-t-il été répondu à un militant qui posait la question, puisque la stratégie autogestionnaire n'est en fait que la traduction théorique d'une orientation politique en œuvre dès le 22e congrès». «Les transformations seront progressives, mais importantes, a-t-il été répondu ailleurs, puisqu'il s'agit maintenant de capitaliser chaque succès dans la perspective socialiste, ce qui n'était pas le cas lors de l'attente du «grand soir électoral» sur lequel reposait le programme commun».*

Mais concrètement, aujourd'hui, dans la pratique quotidienne? Les exemples fournis se situent ailleurs : *«Dans le midi, la démarche autogestionnaire permet au parti de faire converger les forces du changement». «Dans les municipalités démocratiques», «dans les boîtes en lutte où se créent des conseils d'ateliers».* Ailleurs, ailleurs...

Laissons la conclusion à ce militant : *«L'avenir commence maintenant, et on nous cite des tas d'exemples. Mais ici, à Paris, nous cherchons vainement où est le changement véritable. Malberg, le secrétaire de la fédération, a dit que le levier à saisir c'était celui de l'union à la base. Sans même parler de l'Afghanistan, il faut bien constater que le parti est dans une phase extrême de sectarisme, de par sa volonté de rééquilibrer la gauche. Alors, si l'avenir qui commence, c'est celui de l'attitude actuelle du PCF, il y a de quoi être inquiet».*

*Et même réalité*
*«Le Parti communiste a fait tout un ensemble de propositions qui, par leur cohérence et leur réalisme, ont trouvé audience bien au-delà de la partie de l'opinion qui lui est acquise. Et ce rôle de rassembleur se manifeste aujourd'hui par l'ampleur de l'opposition à l'élargissement du marché commun, par les prises de positions des organisations professionnelles, des leaders du mouvement paysan. C'est l'expression d'un mouvement en profondeur dans lequel les communistes et la classe ouvrière ont joué un rôle de pointe. La sensibilité dont cette région fait preuve à l'égard des problèmes posés par le marché commun et son éventuel élargissement est révélatrice de l'influence du Parti communiste de la portée de ses campagnes, de son sens du dialogue, de l'efficacité de sa politique d'union.»*
*Résolution du 30 mai 1980, à propos de la marche organisée par le PCF à Montpellier.*

*«Nous voulons être toujours plus près du besoin des gens, répondre toujours mieux à leurs aspirations, lutter toujours plus activement à leurs côtés pour obtenir des résultats positifs dans tous les domaines où cela est possible : j'ai bien dit «à leurs côtés». Notre pratique ne consiste pas, en effet, à imposer systématiquement aux habitants de nos villes et de nos villages des mots d'ordre ou des consignes venus d'en haut (...) L'expérience prouve qu'à trop vouloir faire le bonheur des gens sans eux, on finit parfois par le faire contre eux. Cela, nous n'en voulons en aucun cas.» Marchais, le 25 novembre 1979, devant le 1e congrès des élus communistes et républicains.*

dans l'actualité...

*Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan... Afghanistan...*

# La résistance aux portes et à l'intérieur même de Kaboul

## Le mouvement des lycéens et des étudiants : un ferment de la résistance nationale

Par Jean-Paul GAY

**Ces derniers jours, à la périphérie de Kaboul, des combats d'une très grande intensité se poursuivaient opposant les troupes soviétiques d'occupation et ce qui reste de l'armée afghane, aux unités de modjahidine, dont les effectifs croissants tendent à prendre l'allure d'une armée de libération. Des villages entiers continuaient d'être rayés de la carte par l'artillerie lourde et l'aviation soviétique, tandis que d'importants renforts étaient acheminés notamment vers la passe de Salang, sur la route qui relie le nord de Kaboul à la frontière de l'URSS, et vers Jalalabad, à l'est de Kaboul, où de nouveaux chars soviétiques, ultra-sophistiqués, spécialement équipés pour les combats de montagne, auraient été engagés.**

**Les efforts déployés par les troupes d'occupation témoignent de l'ampleur de la résistance qu'elles rencontrent, et de l'incapacité des offensives qu'elles ont lancés jusqu'ici. Ainsi, en mai, dans le Kunar, dans la région de Ghazni, dans celle de Bessous ou dans le Parwan — à briser la résistance afghane. Le redoublement des combats à l'approche de l'été avec la fonte des neiges en de nombreux endroits, était prévisible. Dans ces combats, malgré leur énorme supériorité matérielle, les forces d'occupation ont à compter avec au moins trois données qui leur sont défavorables.**

D'abord, en six mois d'occupation, les formes organisées de résistance intérieure, sur des régions entières tels les fronts du Nouristan et du Hazaradjat ont tenu bon, malgré les tentatives d'anéantissement, cependant que des forces s'organisaient en d'autres points du pays. Ensuite, la décomposition de l'armée afghane s'est poursuivie, alors que la survie de cette armée est un argument essentiel de la propagande soviétique pour «démontrer» que l'URSS est seulement venue aider un régime légal. On sait que cette décomposition avait commencé, avant même l'invasion soviétique de décembre, en réaction à la main-mise soviétique, déjà bien engagée sur les postes-clés de l'armée et les différents rouages du pouvoir central.

### Ce qui se passe dans les villes

La poursuite de la décomposition de cette armée n'est certainement pas sans rapport avec ce qui se passe dans les villes. L'engagement très actif dans la résistance à l'occupation, de franges très larges de la jeunesse intellectuelle, ne peut qu'accroître le malaise au sein de l'armée, y compris de son encadrement, qui a des relations avec les couches citadines.

Plus largement, cette mise en mouvement de la jeunesse intellectuelle afghane est en elle-même une donnée très préoccupante pour l'occupant soviétique et tous ceux qui lui servent d'agents. Comment justifier au nom du «progressisme», contre «l'obscurantisme», une occupation désormais massivement combattue par la jeunesse des lycées et des universités ? Marchais justifiait l'invasion soviétique par le soutien à «la lutte contre le féodalisme et des coutumes telles que le droit de cuissage» mais, ces dernières semaines, les jeunes filles des lycées et des universités étaient aux premiers rangs des manifestations contre l'occupation. Et le lycée Malalai de Kaboul, où des dizaines de lycéennes ont payé de leur vie leur volonté de résistance, est entré dans l'histoire du peuple afghan comme un symbole de la lutte pour l'indépendance. Est-ce parce qu'elle a conscience du danger que représente pour elle le développement de cette résistance, que la puissance occupante fait preuve aujourd'hui, à l'égard de la jeunesse intellectuelle, d'une telle brutalité : ainsi par exemple, des témoignages convergents, ont fait état ces derniers jours, de la déportation en Union Soviétique, de 400 lycéennes. A plusieurs reprises, dans les mois précédents, il avait déjà été fait état de déportations.

Le développement des luttes de la jeunesse intellectuelle, tel qu'il s'est manifesté ces dernières semaines, et particulièrement au mois de mai, dans des manifestations quasi ininterrompues, est inquiétant pour les Soviétiques, à plusieurs titres.

### La portée politique des luttes lycéennes et étudiantes

Depuis le coup d'Etat pro-soviétique d'avril 1978, la jeunesse lycéenne et étudiante s'était peu manifestée. Mais, depuis février, les choses ont changé : à Kaboul notamment elle a été partie prenante des grèves et manifestations, aux côtés des autres couches sociales citadines. De plus, en mai, la jeunesse des lycées et des universités s'est affirmée véritablement comme une force d'avant-garde dans les luttes menées dans la capitale, ceci non seulement par sa combativité mais aussi par ses mots d'ordre qui, outre la référence à l'Islam, mettent en avant le caractère anti-impérialiste de la lutte actuellement menée, et avancent des exigences telles que *«Afghanistan libre et démocratique»*. Ce renouveau des luttes de la jeunesse intellectuelle semble aller de pair avec une modification de la situation politique. A la veille du coup d'Etat de 1978, l'aspiration à un changement de régime était forte chez les lycéens et les étudiants, et les partis pro-soviétiques Parcham et Khalq en profiterait pour se disputer l'influence dans ce milieu avec des organisations révolutionnaires en lutte pour le renversement de la monarchie et du régime du prince Daoud. L'influence qu'avaient pu acquérir les partis pro-soviétiques dans certaines franges de la jeunesse intellectuelle, a sans doute contribué à paralyser les réactions de celle-ci au coup d'Etat pro-soviétique.

Mais, au cours des derniers mois, le développement de la résistance, de la lutte armée, en même temps que l'ampleur de la répression opposée au peuple afghan, ont créé un contexte favorable à un renouveau des luttes de la jeunesse intellectuelle. Ce renouveau est également allé de pair avec la renaissance d'organisations issues des mouvements révolutionnaires des années 60, et qui avaient largement perdu en influence. Ainsi, en est-il par exemple, de deux organisations issues de la Flamme Eternelle, mouvement maoïste de cette période : le «Groupe révolutionnaire des peuples d'Afghanistan» qui combat aujourd'hui dans le cadre du «Front des combattants modjahids» ou la SAMA — Organisation pour la libération du peuple afghan» — regroupée avec d'autres organisations, et dont un des leaders, Majid Kalakani, a été récemment exécuté par les autorités, de Kaboul.

Selon certains témoignages, le développement des luttes de la jeunesse intellectuelle contre l'occupant soviétique et la perte d'influence qui en résulte pour les forces pro-soviétiques, entrainerait une aggravation des luttes intestines entre le «Parcham» et le «Khalq».

Le développement du mouvement de la jeunesse intellectuelle pour l'indépendance nationale revêt une importance particulière en Afghanistan, pays du Tiers-Monde, où le gros des forces qui luttent contre l'occupation étrangère, est constitué par la population des campagnes. Ce mouvement, s'il trouve les moyens de se lier aux autres couches de la population, notamment la paysannerie, peut peser d'un grand poids en faveur de la structuration d'un mouvement de libération nationale qui dépasserait l'actuel morcellement de la résistance.

La répression à l'encontre des lycéens et des étudiants, ces dernières semaines,à Kaboul, a suscité des mouvements de protestation dans diverses provinces, cependant qu'un deuil islamique de 40 jours, était proclamé. Ainsi, alors que des combats d'ampleur se poursuivent hors des villes, et que l'armée soviétique d'occupation est mobilisée pour «protéger» Kaboul, à l'intérieur même de Kaboul, les conditions se créent pour une résistance à l'occupant, plus vigoureuse encore.

## Dans la nuit de Kaboul :

## Les «shabnasma», la voix de l'opposition clandestine

*Pour les habitants de Kaboul, les «Shabnama» (littéralement : «lettres de nuit») sont devenues la voix de l'opposition clandestine aux troupes soviétiques qui occupent l'Afghanistan. Des informations récentes en provenance de New-Delhi, et diffusées par le «Comité des patriotes afghans en France», font état du rôle des «Shabnama», qui prennent le plus souvent la forme de tracts et* «parfois de minicassettes contenant des chansons de protestation contre les troupes soviétiques ou des chants à la gloire des combattants afghans présentés en martyrs de l'Islam, de la patrie et de la liberté».

*C'est la fin mai qu'un certain nombre de «Shabnama» en provenance de Kaboul, ont été amenés dans la capitale indienne par des occidentaux. Le Comité des patriotes afghans en France (1) rapporte un certain nombre d'indications à ce sujet.*

«L'Afghanistan où seulement 8 % de la population sait lire et écrire, ne connait traditionnellement pas de presse libre importante. Avant le coup d'Etat de 1978 qui porta au pouvoir une administration pro-soviétique, il y avait un peu de presse d'opposition ; depuis lors celle-ci a également disparu. Les «Shabnama», ou «lettres nocturnes», sont parues pour la première fois après le coup d'Etat qui renversa Daoud. Les pamphlets illégaux sont distribués après la tombée de la nuit, le plus souvent par des étudiants et des étudiantes, ainsi que des écoliers, qui de ci de là, laissent des petits paquets, rapidement subtilisés par un public avide de nouvelles (...). Un certain nombre de ces diffuseurs, pris en flagrant délit, sont aujourd'hui en prison.

Dans les «Shabnama», se manifestait les sentiments de haine qu'éprouve le peuple afghan, et qui ont grandi ces deux dernières années au fur et à mesure que la répression politique devenait plus importante. Les tracts, rédigés en hâte sont parus en grand nombre pendant l'agitation estudiantine qui débuta le 21 avril dernier et qui, trois semaines plus tard, avait coûté la vie à de nombreux étudiants. Les pamphlets ont désigné les troupes soviétiques et les étudiants pro-soviétiques comme responsables de ce bain de sang.

*«Les jeunes arbres en pleine croissance de notre pays furent fauchés par les coups de griffes barbares des russes et de leurs esclaves, mais ils (les victimes) n'ont jamais capitulé devant les sordides exigences des ennemis»* ainsi parle kun «Shabnama» qui relate également l'exécution de fillettes désarmées.

Parmi les récentes livraisons de cette version afghane du «Samizdat» russe, il y avait aussi un «Shabnama» émanant d'un groupe de femmes dissidentes, ce qui, dans ce pays de traditions séculaires de domination de l'homme, est un fait très remarquable.

L'écrit s'adresse aux milliers de jeunes femmes de Kaboul qui se sont vues confrontées, ces dernières semaines, aux fusils russes :

«Vous les plus courageuses étudiantes et écolières de Kaboul avez témoigné d'un admirable courage en brisant le silence et en donnant votre sang pour la liberté».

Cet écrit était signé par la Ligue des Femmes Afghanes Révolutionnaires, une organisation jusqu'alors inconnue et qui appelle B. Karmal «esclave des russes».

Dans leur pamphlet, les femmes rappellent que lorsqu'en 1969, Karmal menait lui-même l'opposition , il déclara à l'occasion de la mort d'un jeune manifestant : «Les forces réactionnaires ont employé des armes à feu contre nos jeunes gens qui leur opposaient seulement leur stylo».

Après que ces paroles de Karmal aient été rapportées, la lettre continue par ce commentaire :

«Tout à fait conforme à ton caractère sans cœur et tortueux, tu as organisé un bain de sang par un jour clair, avec les enfants innocents de ce pays et tu as troué leur corps de balles».

Dans les dernières «Shabnama», il est fait allusion à la combattante afghane Malalou qui au 19e siècle combattit les britanniques. Il y est dit que les jeunes qui sont tués dans les rues de Kaboul ne seront pas oubliés. Les femmes sont également appelées à prendre les armes contre les soviétiques. Les appels lancés par les plus récents «Shabnama», soulignent notamment :

«En te sacrifiant et en versant ton sang innocent, tu feras montre d'une réaction positive à l'appel de tes frères et de tes sœurs qui mènent une guerre sainte contre les incroyants».

Et : «Les russes dehors, nous voulons un Afghanistan indépendant sans immixion des super-puissances».

(1) «Comité des patriotes afghans en France» : Pour toute correspondance : 23, rue St Sauveur 75002 Paris chez Librairie Populaire

## Après «l'attente du printemps»

«Les étudiants ou les commerçants avec lesquels nous avons discuté, racontent que toutes les nuits, il y a des tracts qui circulent, il évoquent tout le travail qui est fait par les moudjahidin, en secret dans Kaboul. Selon eux, les moudjahidin attendent le printemps, compte tenu du handicap que représente la neige. A l'heure actuelle, d'après eux, il y aurait à peu près un millier de rebelles organisés dans Kaboul, avec des caches d'armes. Certains ont parlé de plusieurs milliers, je ne crois pas qu'il faille trop exagérer, le chiffre d'un millier me paraît correct. Ce qu'on peut dire, en tout cas, c'est que la population de la capitale dans son ensemble — et les événements récents, à Kaboul, en ont donné la preuve — est mûre psychologiquement pour une action».

*Ce témoignage date de février, c'est celui que nous accordait Alain Mingam, reporter de l'agence* Gamma, *à son retour de Kaboul. Dès ce moment, en effet, se dessinaient les contours du développement de la résistance à l'occupant, dans Kaboul même.*

«Vraiment, tous les gens, à chaque fois qu'on parlait avec eux disaient : *«Vous allez voir au printemps»*. En effet, c'est arrivé avant le printemps» *notait A. Mingam en commentant les manifestations de février, les premières manifestations de Kaboul, depuis l'intervention soviétique de décembre.* «Je crois que, maintenant, la population, après cette démonstration de force qui a été la sienne, va croire encore plus qu'avant, dans la possibilité, au printemps d'une attaque généralisée des rebelles. Et je crois que la population leur apportera encore davantage son soutien.

(...) L'attente du printemps, cela tient à plusieurs raisons qui ne sont pas toutes d'ordre climatique. Il semble bien que dans la tradition afghane, cette saison soit importante, car il s'est passé beaucoup de choses au printemps ; les guerres d'indépendance menées par les Afghans, l'ont été la plupart du temps, au printemps. Mais, la question du climat a son importance (...) En dehors de Kaboul, les seuls moyens de transport qui circulent facilement sont les blindés (...), toutes les pistes clandestines que les rebelles peuvent avoir aménagé , sont bloquées par la neige (...). Ce handicap, la population le sent bien, c'est pour ça qu'elle attend, c'est pour ça que les gens disent : «Au printemps, on va bien voir ce qui va se passer».

*Dès février, les manifestations dans Kaboul préparaient la suite des événements : l'intensification de la lutte au cœur de la capitale, en même temps qu'un encouragement à la* «rebellion» *dans le reste du pays :* «La plupart du temps, les rebelles parlaient avec un peu de déception du fait que, si, effectivement, dans toutes les villes — que ce soit Kandahar, Herat, Mazari i Sharif, Jallalabad, etc. — il s'était passé quelque chose, par contre à Kaboul, il ne s'était rien passé. Or, pour une fois, il s'est passé quelque chose à Kaboul, et je crois que la population afghane va tirer un énorme profit psychologique de ces manifestations, et donc témoigner encore plus de combativité, ce qui ne peut que profiter à la rebellion.»

## «Ce n'est pas l'assaut final, mais c'est une étape importante

*Interrogé sur les récents événements à Kaboul et dans sa région, Mohamed Habib, de la Fédération des étudiants afghans à l'étranger (Fasa), et membre du Comité d'initiative des* «6 heures pour l'Afghanistan», *nous a notamment déclaré :*

«Depuis février, nous avons assisté à un grand développement de la lutte à Kaboul : grèves, manifestations, qui ont été confrontées à une répression sanglante, en particulier les manifestations de jeunes lycéennes. Ces faits ont bouleversé l'état d'esprit des habitants de la capitale et des autres grandes villes.

Dans le même temps, les désertions de l'armée afghane se sont considérablement accrues, comme on l'a vu voici quelques jours, lorsqu'une garnison tout entière, avec ses éléments motorisés, ses chars, ses blindés a rejoint la population au nord de Kaboul, à proximité de Bamiyan. Ceci témoigne de l'intensification de la lutte autour de Kaboul. Toutefois, nous ne croyons pas que ce sera l'assaut final, avec la prise de Kaboul. D'après les éléments dont on peut disposer, plus de 20 000 soldats soviétiques sont concentrés sur la capitale, avec 6 000 chars et blindés, uniquement pour défendre la ville.

Mais, il faut voir dans le passage à l'offensive des patriotes afghans, à proximité de Kaboul, une réponse de la résistance afghane à la répression très brutale qui frappe les lycéens et les autres citadins. La jeunesse afghane a montré à l'ensemble de la résistance qu'elle ne restera pas les bras croisés, qu'elle est prête à manifester sa colère contre l'occupant, y compris au péril de sa vie. De son côté, avec les attaques qu'elle lance aux environs de Kaboul, la résistance armée témoigne d'un esprit de grande combativité. Je crois que c'est une étape importante pour la résistance qui démontre sa détermination et aussi, maintenant, sa capacité à prendre des initiatives très encourageantes pour l'avenir de la lutte».

*Au sujet de rumeurs faisant état d'une possible éviction de Babrak Karmal, au vu de son discrédit, M. Habib estime :*

«C'est possible. L'objectif de l'Union soviétique, en renversant Amin, et en le remplaçant par Karmal, était de donner à la population une image plus rassurante du régime pro-soviétique, en attribuant tous les crimes à Amin. Il devait y avoir du nouveau, mais on a vu qu'en fait, avec l'occupation soviétique et Karmal, qui, dans le passé, a été lui-même le plus inconditionnel de l'URSS, les tortures, les exécutions sommaires et toutes formes de répression contre le peuple, non seulement continuaient mais, se renforçaient.

Il n'est pas exclu qu'à terme, les Soviétiques remplacent Babrak Karmal par quelqu'un qui serait moins connu de longue date comme inconditionnel de l'URSS. Mais une chose est certaine : toutes ces manœuvres n'aboutiront à rien, car la résistance afghane rejette catégoriquement toutes les formes de compromis avec l'occupant soviétique. Le gouvernement Karmal aussi bien que n'importe quel gouvernement installé en Afghanistan par l'URSS, n'ont aucune légitimité aux yeux du peuple. Aussi, nous pouvons dire très nettement qu'aucun changement de ce type ne sera accepté par la résistance, dans ses diverses composantes.»

# L'OUA reconnaîtra-t-elle la RASD ?

Par Grégoire CARRAT

**Le séjour de 120 enfants sahraouis pendant un mois en France n'était pas un événement fortuit : en répondant à l'invitation des associations des amis de la RASD, le Front Polisario a clairement exprimé qu'il souhaitait le plus profondément que des relations amicales de coopération existent entre le peuple français et le peuple sahraouis, malgré l'attitude continuellement hostile du gouvernement français envers la cause sahraouie. La chaleur de l'accueil réservé aux enfants sahraouis par la population dans leurs lieux de séjour a manifesté que ce désir n'était pas sans fondement et qu'il répondait à une aspiration similaire en France.**

**Cependant, il reste que du point de vue politique, l'attitude du gouvernement français dans cette affaire est pour le moins contradictoire. En permettant la venue des enfants sahraouis sur le territoire français afin d'y passer des vacances, le gouvernement français veut-il faire oublier sa responsabilité capitale dans le sort vévu par ces enfants depuis cinq longues années ? Comment peut-on admettre sur le territoire français, des personnes, les enfants et leurs accompagnateurs dont on s'efforce de nier l'existence depuis des années, y compris en utilisant contre eux la force militaire ? C'est bien ce qu'incidemment souligne ce voyage : ces diables de sahraouis qu'en novembre 1975 on pensait, à l'Elysée, pouvoir balayer d'un revers de la main se sont imposés face à l'une des plus puissantes armées d'Afrique, eux qui en sont l'un des peuples les moins nombreux ! Et en tant que tel, l'on est obligé de les accepter en France.**

**C'est que les temps ont bien changé : les succès militaires ont permis au Front Polisario et à la RASD de faire connaître largement leur représentativité et la justesse des aspirations du peuple sahraoui. Si bien qu'il paraît aujourd'hui inéluctable que la République Arabe Sahraouie Démocratique entre à l'OUA, puisque 24 pays africains l'ont reconnue, quand il faut 25 voix favorables pour être admis comme pays membre.**

**Cette éventualité place le gouvernement français dans une situation d'autant plus inconfortable qu'il s'est opposé avec vigueur au processus de paix amorcé par le traité de paix mauritano-sahraoui d'août 1979. Il est allé jusqu'à favoriser une tentative de coup d'Etat en Mauritanie au début de l'année 1980 pour renverser le cours des choses dans la région. Doit-on voir dans son attitude conciliante à l'égard de l'initiative de l'Association des amis de la RASD, une manifestation d'un souci de ménager l'avenir, et n'ayant pas à son actif que des gestes hostiles à l'égard du peuple sahraoui ? Une telle petitesse de calcul peut être attendue de ceux qui ont conçu et conduit la politique française à l'égard de la Mauritanie depuis un an.**

Les combats qui se déroulent au Sud Maroc constituent depuis près d'un an, le fait militaire majeur de la guerre. L'on se souvient que le 24 août 1979, l'armée sahraouie avait décimé une importante garnison au Sud Maroc, Lebouirate, qui n'a jamais pu depuis, être réoccupée par l'armée marocaine. Cette victoire avait ouvert la voie à toute une série de succès : libération de Jdiria, Haousa et Farsia, de Mahbes, incursion au centre même de Smara en novembre. En réponse, le gouvernement marocain avait décidé de constituer en novembre-décembre 1979, une puissante force de frappe, baptisée Ohoud, afin de déloger les combattants sahraouis. Or cette opération connaissait rapidement ses limites : elle ne parvenait pas à atteindre son adversaire désigné, tandis que les combattants sahraouis poursuivait un harcèlement des garnisons du Sahara. Mais surtout, l'armée marocaine ne parvenait par à garantir ses arrières, les opérations se multipliant au Sud Maroc.

## La bataille de l'Ouarkziz

Le 27 février 1980, l'armée marocaine déclenchait une vaste opération de nettoyage au Sud Maroc, dans le but d'en déloger les combattants sahraouis. 7 000 hommes répartis en 3 colonnes y prenaient part, afin de *«nettoyer le bassin de Tighzert et être en mesure de permettre le ravitaillement de Zaag»*, soulignait notamment l'ordre transmis aux officiers engagés dans l'opération. Zaag, la principale garnison du Sud Maroc se trouvait en effet complètement isolée, les convois ne parvenant pas à l'atteindre.

La bataille dura onze jours et se déroula en deux temps. Le premier mars les forces sahraouis défirent l'une des colonnes, qui entraîna dans sa débandade la seconde colonne. Pendant ce temps la troisième colonne était interceptée et démantelée. L'état-major regroupa alors les forces pour les déployer le neuf mars entre les zones de combat et la base de Zaag, sérieusement menacée. La seconde bataille se déroula au pied de l'Ouarkziz, dans la plaine de Tighzert, et vit le démantèlement de cette force. Le secrétaire général du front POLISARIO, Mohamed Abdela ziz donnait une conférence de presse sur les lieux des combats et déclarait : *«Aujourd'hui je suis dans la région d'Amotte, mais si le roi persiste dans sa politique aventuriste d'agression contre nous, la prochaine fois vous me trouverez plus au nord. Notre présence ici ne saurait être interprétée par vous comme une volonté d'occuper le territoire d'autrui. C'est un acte d'autodéfense»*.

Pour la première fois l'armée sahraouie avait administré la preuve qu'elle avait la capacité de conduire des contre attaques contre d'importantes unités. Sur le plan politique, l'effet est plus important encore : la capacité même du roi à soutenir ses prétentions est fortement ébranlée, quand ses positions sur le plan international sont de plus en plus largement critiquées. Depuis la fin mai, 20 000 hommes de l'armée marocaine ont été déployés dans le Sud Maroc.

## La percée diplomatique : reconnaissances en séries

L'année 80 a été marquée par une série de succès diplomatique Lors des fêtes de l'indépendance l'envoyée du président iranien fut acclamée en annonçant que son pays reconnaissait la RASD. Cuba avait fait de même. Au sein du monde arabe, le front de la fermeté réuni à Tripoli en mars décidait à son tour de reconnaitre la RASD. Ce qui entrainait la reconnaissance de la Libye et de la Syrie. C'est en Afrique les pas les plus significatifs : le Botswana et le Swaziland reconnaissaient à leur tour en mai l'Etat sahraoui. Nombre de pays multiplialent les déclarations fermes en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui notamment le Nigéria et le Niger. La campagne diplomatique conduite par le roi du Maroc au début de l'année, tâchant de persuader les dirigeants africains de ne pas reconnaître la RASD a donc largement échoué. Au début du mois de juin 41 pays dont 24 de l'OUA reconnaissaient la RASD. Le prochain sommet de l'organisation à Freetown en Sierra Leone pourrait être saisi d'une demande d'admission de la RASD et conduit à accepter, si la majorité requise de 25 pays était réunie.

Lors de la bataille de l'Ouarkziz, les combattants sahraouis ont saisi un grand nombre de nouveaux engins blindés, souvent avec leur équipage. Il s'agir du MK 6. Ces engins blindés sont un dérivé de l'AML 90 Panhard, fabriqué sous licence française en Afrique du Sud. Ces engins ont été livrés en janvier 1980, accompagnés de huit instructeurs sud-africain, selon le témoignage des équipages. Bien que les inscriptions en afrikaaner aient été limées, certaines sont restées visibles. Le ministère de l'information de la RASD a publié une brochure fournissant les éléments indiscutables qui établissent l'origine de ces blindés.

## De bonnes vacances pour 120 enfants sahraouis

L'invitation faite à 120 enfants sahraouis de venir en France répondait à un double objectif. Tout d'abord offrir de véritables vacances à des enfants qui depuis cinq ans vivent dans les conditions précaires des camps de réfugiés, après avoir connu les horreurs de l'exode sous les bombes. Agés de 10 à 15 ans, les enfants qui sont venus en France étaient tous des élèves de l'internat du 9 Juin, ils étaient originaires de toutes les régions du Sahara.

Ensuite, permettre qu'une rencontre puisse s'effectuer entre les enfants sahraouis et les enfants français et qu'à travers elle, se tisse des liens d'amitié entre les deux peuples. Qui peut nier encore alors que les enfants sahraouis ont vécu parmi nous que le peuple sahraouis n'existe pas ?

Sur ces deux points, le bilan du voyage paraît largement positif. Cinq municipalités, Bourges, Belfort, Albi, Marseille, Martigues et le comité de l'Association du Mans, avec l'aide de cette municipalité, ont pu disposer des structures de colonies de vacances à la campagne ou à la montagne qui ont offert de remarquables conditions de séjour aux enfants, selon les accompagnateurs sahraouis. Les rencontres qui eurent lieu avec les enfants dans tous les lieux de séjour se sont révélées fructueuses, de multiples sympathies se révélèrent entre les enfants qui se concrétisèrent à plusieurs reprises par des collectes en faveur des enfants sahraouis, impulsées par les enfants français. L'on se rendit compte également, que les enfants sahraouis étaient de redoutables footbaleurs qui réussirent des scores indiscutables face aux équipes locales, 11-0 au Mans, 9-1 à Grasse...

## Les événements fomentés en Mauritanie

La conclusion de l'accord de paix mauritano-sahraoui d'août 79, la révélation le 5 mars des clauses secrètes de l'accord qui stipulent en particulier que la Mauritanie «considère le front POLISARIO comme l'unique et légitime représentant du peuple sahraoui», les déclarations du gouvernement mauritanien selon lesquelles il entend développer «des relations fraternelles et équilibrées avec l'Algérie, le Maroc et le POLISARIO» constituent sans doute l'un des fondements de ce profond mouvement diplomatique. Aucune instance internationale et aucun pays africain en particulier ne peut ignorer cette attitude mauritanienne qui ruine la totalité des arguments présentés depuis 1975 en faveur du dépeçage du Sahara Occidental.

D'emblée le gouvernement français s'est montré très réticent face au processus de paix. Il se garde d'approuver l'accord de paix ; des tentatives sont organisées en Mauritanie pour renverser le gouvernement qui a signé les accords de paix, auxquelles sont associés des représentants français. Courant mars, début avril une atmosphère de complot règne à Nouakchott autour du PDG de la SNIM, nommé sous la pression de la France. Son cousin qui était à la tête de l'armée avait procédé à une vague de nominations à des postes clefs, cette tentative est démantelée, le PDG de la SNIM arrêté ; les officiers français cherchent alors à poursuivre la tentative de coup d'Etat. Plusieurs sont alors déclarés personna non grata. Le gouvernement mauritanien exige le retrait de l'unité installée depuis la fin de 1979 à Nouadhibou. Le président mauritanien s'abstient de se rendre au sommet franco-africain de Nice : l'on est arrivé au début du mois de mai au bord de la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Mauritanie, parce que le gouvernement français de concert avec le gouvernement marocain a tenté de remettre en cause le désengagement mauritanien. Cette politique, pour être sordide n'en est pas moins le signe d'une hostilité virulente de la part du gouvernement français à l'égard du peuple sahraoui. Il est heureux que les vacances que les enfants sahraouis viennent de passer en France manifestent concrètement au peuple sahraoui, ainsi qu'aux autres peuples africains que les sentiments du peuple français n'ont rien de commun avec une telle bassesse.

## 57e Conférence de l'OPEP

# Les pays producteurs s'accordent pour harmoniser leurs prix

**Réunis à Alger du 9 au 11 juin, les treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont finalement adopté un prix de base commun du baril de pétrole s'élevant à 32 dollars (la fourchette ne pouvant dépasser 37 dollars le baril, primes incluses). Bien que les prix soient actuellement un sujet de préoccupation important pour les pays producteurs, en raison du stockage massif pratiqué par certains pays occidentaux, au premier rang desquels les USA (non sans arrières-pensées spéculatives) la conférence ne s'est pas polarisée sur cette question. Parmi les nombreux dossiers abordés, figuraient notamment la création d'une banque de développement, constituant un moyen supplémentaire d'aide aux pays du Tiers Monde non producteurs de pétrole ; ainsi que l'alignement du prix de base du gaz sur celui du pétrole, réclamé en particulier par l'Algérie.**

Après la vague d'augmentations décidée par 12 des 13 membres de l'OPEP à partir de la mi-mai, l'organisation des pays exportateurs se devait de réexaminer la question de la fixation d'un prix commun. C'est chose faite, au sortir de la conférence d'Alger qui a décidé de porter le prix du baril de brut à 32 dollars (37 dollars maximum, primes incluses). Alors qu'il y a encore quelques mois, les pays occidentaux pouvaient justifier leurs achats massifs de pétrole par une baisse réelle de la production iranienne qui avait créé un déséquilibre de la demande en faveur des pays producteurs, il semble que dans la dernière période, cette soif d'or noir ait pour objet la constitution de stocks injustifiés dans ces mêmes pays occidentaux. Certains affirment que les stocks atteindraient l'équivalent des réserves pétrolières du sous-sol algérien. Les stocks ainsi constitués pourraient être utilisés par les compagnies pétrolières à des fins spéculatives, voire comme l'arme d'un chantage contre les pays producteurs pour refuser les hausses. Seul moyen pour remédier à ces manœuvres, les pays exportateurs peuvent répliquer à cette augmentation artificielle de la demande par une réduction de la production. C'est ce qu'a fait l'Iran dès la chute du chah, imitée plus récemment par l'Algérie qui a diminué sa production de 15%. Du 1er au 2e trimestre de cette année, la production totale des pays de l'OPEP a subi une baisse de 1,3 millions de barils. Les pays producteurs raisonnent également à plus long terme, sachant que leurs réserves pétrolières ne sont pas inépuisables et qu'elles représentent pour certains d'entre eux leur seule richesse nationale, ils refusent qu'elle soit l'objet d'un pillage de la part des pays industrialisés. Ils réclament à juste titre que cette richesse serve à leur propre développement.

### Vers l'indexation du prix du pétrole

Le prix peut constituer un moyen dissuasif pour éviter le gaspillage des richesses pétrolières à condition que les pays occidentaux acceptent d'accélérer la recherche et l'utilisation d'autres sources d'énergie, ce qui constitue une des revendications de l'OPEP. D'autre part, les pays producteurs n'en sont plus à réclamer une simple augmentation du prix du pétrole dont les pays industrialisés leur font payer la note en retour en augmentant considérablement le prix des produits manufacturés et en exportant l'inflation dans les pays du Tiers Monde. Le rapport du comité stratégique de l'OPEP propose l'établissement d'un prix plancher qui tiendrait compte de trois choses :

— l'inflation exportée par les pays de l'OCDE,

— les fluctuations du dollar par rapport aux autres monnaies,

— l'évolution du PNB des pays de l'OCDE.

L'Algérie en particulier se bat pour faire adopter par l'ensemble des pays de l'OPEP, l'introduction de ces trois paramètres dans l'établissement du prix du pétrole. Cette proposition fait l'objet d'un réexamen régulier à chaque réunion de l'OPEP, une idée qui fait son chemin.

### Pour une solidarité renforcée avec le reste du Tiers-Monde

Par ailleurs, la conférence d'Alger a prouvé une fois de plus — contrairement aux allégations des pays occidentaux — la préoccupation des pays producteurs d'éviter que les hausses du pétrole ne pénalisent les autres pays du Tiers-Monde, non producteurs. Parmi les nouvelles mesures, pour renforcer l'aide de l'OPEP à ces pays moins favorisés, l'Algérie et le Vénézuela ont proposé la création d'une banque de développement. Cette proposition a été présentée ainsi par l'agence Algérie-Presse-Service : *«L'OPEP devrait éviter de tomber dans le piège des pays industrialisés et retirer pour elle-même le bénéfice de l'utilisation de ses surplus dans le Tiers Monde. Elle atteindrait ce but en créant une institution de recyclage et de financement du développement sous son contrôle et ouverte au Tiers Monde».*

Mais l'a indiqué très clairement dans une récente interview, le ministre algérien M. Nabi, il ne s'agit en aucun cas de charité mais bien de solidarité des pays du Tiers Monde les plus favorisés envers les plus défavorisés. Une telle mesure ne saurait faire oublier, comme l'indiquait M. Nabi que : *«L'OPEP n'a pas à avoir un problème de conscience vis à vis des graves difficultés que rencontrent les pays en voie de développement et qui ne sont rien d'autre que le résultat de la longue exploitation colonialiste et néo-colonialiste subie par eux».*

L'aide croissante accordée par les pays producteurs aux autres pays du Tiers-Monde plus favorisés est là pour illustrer cette solidarité : les pays de l'OPEP consacrent 3,7% de leur PNB contre 0,38% pour les pays de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique qui regroupe les pays capitalistes développés).

Une agence de presse, OPEC News Agency, devrait contribuer à rétablir la vérité sur les buts poursuivis par l'OPEP, constamment déformés par la presse bourgeoise occidentale. De même la création d'un institut d'éducation supérieure contribuera à fournir les cadres et les techniciens qui font douloureusement défaut non seulement aux pays exportateurs de pétrole mais à l'ensemble des pays du Tiers Monde.

Ces décisions sont certes modestes mais la 57e conférence de l'OPEP aura néanmoins permis de préciser les axes de la politique de l'OPEP pour les années 80, sur lesquels le sommet de Bagdad devra se prononcer en novembre prochain.

**Frank ROUSSEL**

# ASSISES PARISIENNES DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

## Samedi 21 juin CHU Pitié

**91 boulevard de l'hôpital**
**Paris XIIIe**

**Mo St-Marcel**

### Déroulement des Assises

**Samedi 21 juin**

De 10h à 12h30 : 4 forums

- **LE CHOMAGE DES FEMMES**, avec la participation des groupes femmes de quartiers et d'entreprises.
- **LE CHOMAGE DES JEUNES**, avec des lycéens, des jeunes travailleurs, des militants de la JOC.
- **LE CHOMAGE ET LES IMMIGRES**, avec la commission «Emploi» de SOS Refoulement.
- **LE CHOMAGE ET LES HANDICAPES**, avec des militants de la FNMIP, du CLH, du CLISACT.

De 12h30 à 14h : Buffet, détente

De 14h à 16h30 : 4 forums

- **DROITS ET REVENDICATIONS DES CHOMEURS**, avec des syndicalistes des ANPE et ASSEDIC, des travailleurs sociaux, des militants des collectifs chômage.
- **VIVRE ET TRAVAILLER A PARIS : URBANISME ET POLITIQUE INDUSTRIELLE**, avec des militants des CSCV, s'associations de locataires, des urbanistes, des architectes,... et aves des travailleurs de la Scpad.
- **EMPLOI PRECAIRE, HORS-STATUTS : COMMENT LUTTER ?** avec des militants syndicalistes (CGT et CFDT), des militants de collectifs chômage.
- **CREER DES EMPLOIS A PARIS POUR VIVRE MIEUX, EXIGER L'OUVERTURE DE L'EMBAUCHE DANS LES SERVICES PUBLICS**, avec des syndicalistes des hôpitaux, de la RATP, ...

De 16h30 à 18h : Buvette, détente

De 18h à 20h : Débat en assemblée générale

**Comment lutter contre le chômage**
**Plate-forme revenidative des chômeurs**
**Initiatives à prendre pour défendre les droits des chômeurs, pour lutter contre les licenciements et les fermetures.**

De 20h à 23h : Buffet
Soirée récréative

Films sur les nettoyeurs du métro, l'emploi des femmes. ...
Chants, musique,
spectacle militant de marionnettes de Marie-Pierre.

**Une garderie sera organisée.**

# Quatre ans après Soweto Révolte populaire contre le gouvernement raciste d'Afrique du Sud

Tout rassemblement de plus de dix personnes interdit sur la quasi totalité du territoire, et ce pour une période de trois semaines. Voilà qui donne bien l'ampleur de la répression qui sévit aujourd'hui en Afrique du Sud. Voilà qui montre aussi l'ampleur des craintes du gouvernement raciste de Prétoria, quatre ans après la révolte de Soweto et l'atroce répression qui l'a suivie.

Nul ne saura jamais combien de victimes a fait la répression de Soweto, à partir du 16 juin 1976 et pendant plusieurs mois : 500 morts, 1 000 morts, plus peut-être. Ces crimes-là, personne ne les a oubliés parmi la population d'Afrique du Sud, et c'est pour cela que des milliers de personnes, bravant la répression, sont descendues dans la rue tout au long de cette semaine. Lundi 16 juin, la grève a été totale sur l'ensemble du territoire de l'Afrique du Sud : dans les industries, mais aussi dans les transports, dans la presse, dans les magasins. Dans les écoles, les mouvements de grève entamés depuis deux mois maintenant ont repris un nouveau souffle. Dans toutes les banlieues, là où sont parqués les travailleurs africains, la population a affronté la police tout au long de la journée. Celle-ci n'hésite pas à faire usage de ses armes, et l'on dénombre déjà plusieurs dizaines de blessés. Pour masquer la répression, mais aussi l'ampleur du mouvement populaire, le gouvernement a déclaré certains quartiers *«zones opérationnelles»*, empêchant ainsi les journalistes de la presse étrangère d'y pénétrer.

Le caractère massif et généralisé des manifestations de ces jours-ci marquent une nouvelle étape dans la lutte pour la liberté. Parallèlement à ces mouvements, les organisations de résistance ont en effet multiplié les opérations armées, portant des coups sévères à l'armée de Prétoria.

# CAP, BEP : des diplômes... pour quels emplois ?

Par Jackie VERNEY

**Ils sont environ 300 000 jeunes à sortir chaque année des LEP (ex-CET), 300 000 jeunes de 15 ans à 19 ans, plongés de suite dans la recherche difficile d'un premier emploi. Une majorité obtient un diplôme. Peuvent-ils immédiatement l'utiliser ? Est-ce que l'emploi qu'ils trouvent correspond à leur spécialité et à leur niveau de formation ?**

**La filière des BEP existe depuis 1966. A quels besoins économiques et politiques répond cette création ? Pourquoi les jeunes entrent-ils dans ce type de formation ? Nous avons cherché à enquêter dans la région parisienne auprès d'un certain nombre d'élèves et d'enseignants de la banlieue.**

L'orientation dans le technique court (CAP, BEP) repose sur plusieurs critères :

Des critères scolaires, à savoir l'échec dans les disciplines fondamentales (français, mathématiques).

Des critères individuels ; on évince de l'enseignement long traditionnel les élèves dont le comportement n'est pas jugé satisfaisant (instables, paresseux, indisciplinés, trop âgés).

Ou des critères socio-économiques (l'origine sociale de l'élève, les exigences de la carte scolaire).

Mais surtout des critères économiques et politiques : les besoins de main d'œuvre pour l'économie capitaliste.

Les élèves arrivent dans le technique court non motivés, avec un fort sentiment d'avoir été mis en annexe. Responsables et victimes à la fois, ils perçoivent l'orientation scolaire comme une sélection imposée, aléatoire, arbitraire : *«Il suis là parce que j'ai toujours été mauvais en maths, on m'a mis là d'office»* ou bien *«On nous a dit qu'on était les minables de l'école»*.

D'autres entrevoient les mécanisme de la sélection que ce soit au niveau de l'organisation interne de l'école: *«C'est à cause du manque de places en seconde qu'on nous a mis là...»* ou au niveau de la division sociale : *«On met les fils d'ouvriers et d'immigrés dans les LEP, les fils de bourgeois dans les lycées...»* et au niveau du système économique : *«Ils font ça exprès pour qu'on soit des chômeurs, comme ça, on n'accepte n'importe quoi...»* ou bien *«C'est parce qu'on a plus besoin de travailleurs que d'étudiants»*.

## A quoi conduit ce type de formation ?

Les élèves de CAP sont officiellement destinés à des emplois qualifiés, en génral dans les PME. Ce type de formation est assez bien adapté au mode d'organisation du travail des PME.

La grande industrie récupère comme OS les titulaires de CAP dont les PME n'ont pas besoin : un CAP de l'industrie de l'habillement peut ainsi conduire au travail d'OS dans l'électronique ou des composants informatiques, un CAP de tourneur au travail d'OS de presse. Les élèves de BEP, eux, ont une formation plus polyvalente, apprennent plusieurs techniques sur plusieurs machines, et permettent ainsi de satisfaire aux besoins de mobilité professionnelle du patronat.

## Programmation de l'échec scolaire

Dans la logique des restructurations de l'appareil productif, la scolarisation de la main d'œuvre s'est accélérée et s'est substituée de manière très nette à l'apprentissage sous contrat.

La situation du travail qualifié dans l'industrie et dans le secteur tertiaire s'est transformée, impliquant à la fois une élévation du niveau initial de formation professionnelle et un renforcement de la formation sur le tas dans l'entreprise.

Ainsi, le nombre de diplômes professionnels et techniques obtenus par les jeunes est en nette augmentation. Mais, si la crise économique incite les jeunes à rester le plus longtemps possible dans le système scolaire, elle conduit à la baisse de l'efficacité sociale du diplôme. Pour un titulaire de CAP, les chances d'être technicien, contremaître ou même ouvrier qualifié diminue régulièrement au profit des postes d'OS ou de manœuvre.

De plus en plus de jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP (30% environ) ont comme premier emploi un travail de manœuvre et ce pourcentage est renforcé (45% environ) chez les jeunes femmes ayant eu comme emploi *«un emploi tertiaire non qualifié»*.

Pour les jeunes sans diplôme, l'insertion professionnelle déjà très difficile, l'est encore plus aujourd'hui. Chaque année, l'école sort «seulement» en moyenne 25% de jeunes sans formation sanctionnée par un diplôme. Pourtant, si le VIe Plan prévoyait 25% d'emplois non qualifiés pour l'économie française, le VIIe Plan, lui, en prévoyait 40%.

Le CNPF et le gouvernement affirment que la France manque de main d'œuvre qualifiée et que l'école est inanaptée à la société moderne.

En fait, les jeunes sont «trop formés» pour les emplois de moins en moins qualifiés que leur propose l'économie capitaliste. Les jeunes vont à l'école de plus en plus longtemps et acquièrent de plus en plus de diplômes. Mais dans l'indudtrie, dans les bureaux, les emplois requièrent de moins en moins de connaissances. L'insertion de l'appareil productif français dans la compétition internationale, l'informatisation de la société accélèrent ce processus de déqualification des emplois.

Le patronat recherche, et ses projets pour les LEP vont dans ce sens, des jeunes qui acceptent d'occuper n'importe quel emploi et qui fassent preuve d'une bonne mobilité géographique et professionnelle.

## Après 6 mois ou même un an...

Tous les professeurs de LEP, à qui l'on a pu poser la question, constatent qu'en moyenne, les élèves sortis avec un CAP ou un BEP trouvent du travail 6 mois ou 1 an après leur sortie du système scolaire.

Les filles s'inscrivent à l'ANPE et travaillent pendant au moins un an en intérim, certains garçons restent souvent 9 mois à 1 an au chômage et partent au service militaire. Les emplois trouvés varient suivant les spécialités.

Pour un professeur de Massy, *«si Pronuptia embauche encore beaucoup de CAP habillement, les élèves sortis avec un CAP couture, sont souvent obligés de se reconvertir et sont placés dans les petites usines de cartonnages, d'électronique»*. Les CAP de menuisiers ont du mal à trouver du travail dans leur spécialité et se retrouvent souvent manœuvres ou pompistes, alors que les CAP de peintres et de plombiers trouvent de l'embauche dans de petites entreprises familiales.

A Ivry, *«les CAP vente, ayant déjà fait des stages dans les grands magasins type Galeries Lafayette ou BHV, sont en général réembauchés dans ces mêmes magasins, d'abord dans une fonction de remplissage des rayonnages, puis à l'ancienneté dans la vente elle-même»*. Les CAP teinturerie, acquièrent, eux, un diplôme qu'ils monayent tout de suite, parfois même à de bons salaires d'embauche, mais dans quelles conditions de travail !

Pour ceux ou celles qui détiennent un CAP d'employé de bureau, ils sont en général eux aussi embauchés dans leur spécialité car la polyvalence des disciplines étudiées leur permet de trouver un travail, mais souvent mal payé.

D'après un témoignage d'un professeur de Vitry, *«les plus gros problèmes d'embauche dans leur qualification restent les CAP comptables et sténo-dactylo qui se trouvent en concurrence avec les bacheliers et n'ont pas ou peu de travail dans leur spécialité. On retrouve ces jeunes souvent vendeurs sur les marchés ou chez des petits commerçants»*.

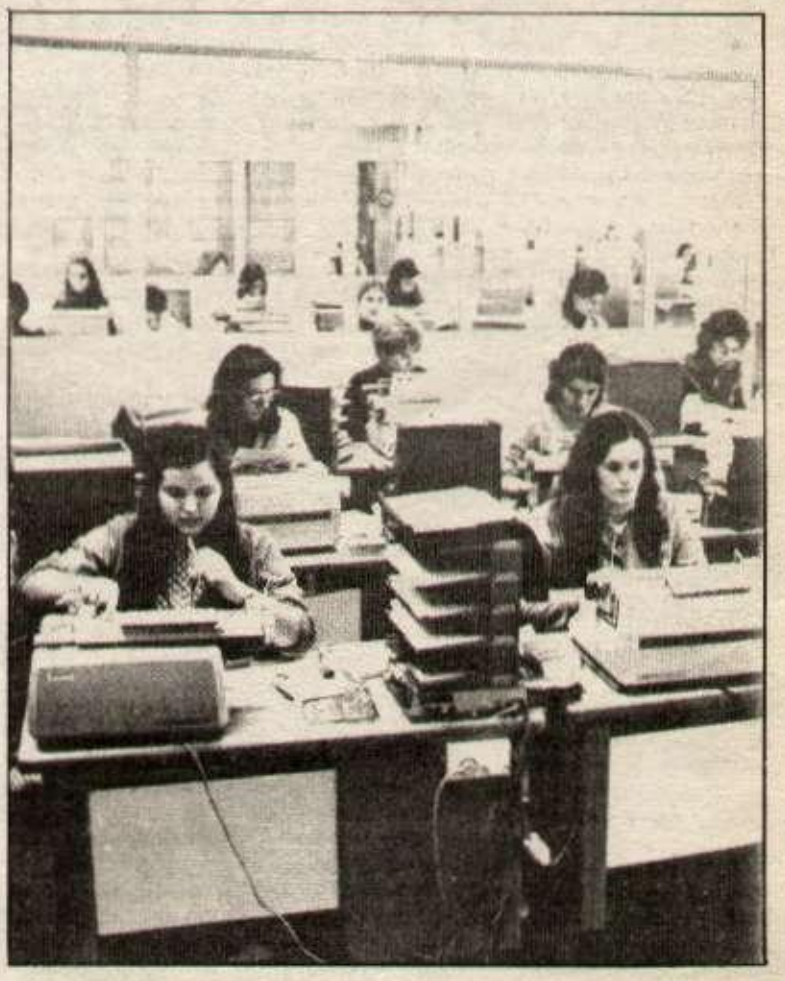

## Mobilité, adaptabilité, polyvalence...

Souvent confrontés dès leur sortie de l'appareil scolaire à la condition de chômeurs pendant 6 mois ou un an, ils sont très souvent d'abord obligés d'accepter les conditions précaires de l'intérim sans qu'ils puissent véritablement s'insérer dans le monde du travail. Le travail auquel ils sont employés correspond de moins en moins à leur formation, surtout dans le secteur tertiaire. Si les élèves issus des sections industrielles en mécanique, électronique trouvent de l'embauche dans leur spécialité, ils viennent la plupart du temps grossir les rangs des OS et des manœuvres. La création de ces filières dans le technique court n'ont pas été crées pour résoudre des incompatibilités secrétées par l'institution scolaire mais répondent bien à des exigences d'ordre économique, politique et idéologique. Le CNPF recherche de plus en plus une main d'œuvre malléable, capable de s'adapter à tous les changements et polyvalente dans la mesure où l'appareil de production requiert de plus en plus une masse importante de travailleurs déqualifiés. La séparation entre travail manuel et travail intellectuel est renforcée par l'intermédiaire de ces filières spécifiques de l'appareil scolaire.

L'avenir que réserve la bourgeoisie française aux jeunes des LEP, n'est pas particulièrement réjouissant.

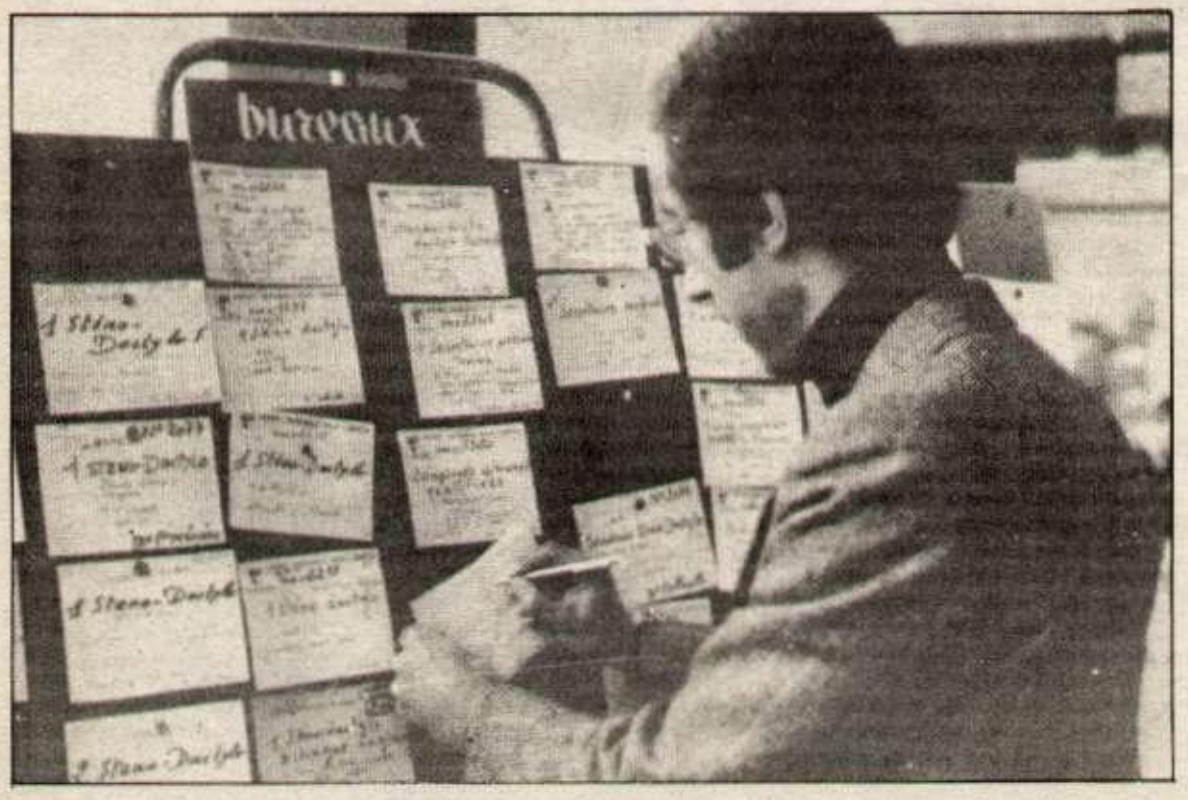

# Bombe à neutrons et bataille de l'avant : une même logique

**Les dernières semaines ont vu s'opérer une relance du débat sur les questons de défense.**

**C'est d'abord l'UDF qui a fait connaître ses propositions, parmi lesquelles ont été surtout remarquées celles de l'introduction de la bombe à neutrons dans la panoplie nucléaire française et celle d'un resserrement des liens avec l'OTAN.**

**Quelques jours plus tard, le RPR rendait publiques ses propres conclusions, diamétralement opposées, préconisant le renforcement de l'armement nucléaire stratégique et la réduction du service dit national à 4 mois.**

**Le conseil de défense du 10 juin à l'Elysée — dont les résultats ne sont pas connus — a donc eu à tenter d'intégrer à la définition des projets jusqu'aux années 2 000, des options parfaitement contradictoires.**

**Voilà qui illustre une fois encore la fragilité politique en profondeur du régime en place.**

L'arme à radiations neutroniques renforcées n'est pas une nouveauté du point de vue technologique. Elle n'est qu'une variante de l'arme thermonucléaire avec en moins les effets de souffle et de chaleur au sol, mais en plus, des effets de bombardement neutronique qui la rendent particulièrement redoutable : concrètement et pour résumer, elle tue les hommes et laisse le matériel presque intact. En ce sens, elle est une arme de défense, en principe, ou d'attaque préventive, et non une arme de contact puisque ses utilisateurs doivent soit être situés loin de ceux qui sont visés, soit protégés eux-mêmes des effets dans des positions souterraines ou fortifiés mobiles. Sa vocation première est d'être une arme anti-forces, notamment contre les concentrations de chars ou d'artillerie, mais elle est utilisable aussi en milieu urbain. Pour être efficace, c'est-à-dire pour pouvoir contraindre l'adversaire à disperser au maximum ses forces, elle doit être utilisée — et donc possédée — en assez grand nombre.

La logique purement militaire d'une telle arme est de faire traîner en longueur le combat, à la fois pour évaluer exactement les intentions de l'agresseur et pour graduer à l'extrême, en fonction de l'évolution du rapport des forces, le passage à des moyens plus durs. De ce point de vue, elle est parfaitement adaptée à l'action dite de la bataille de l'avant dont le postulat est simple : la France ne pourrait se tenir à l'écart d'un combat se déroulant à proximité plus ou moins grande de ses frontières et se trouverait donc engagée presque automatiquement dans un affrontement impliquant en Europe les deux super-puissances. Dans ces conditions, elle ne pourrait faire cavalier seul et hausser la menace de riposte de sa part à un niveau plus élevé que ne le feraient ses partenaires eux-mêmes. D'où la nécessité d'un type d'armes — qui s'harmonisent avec le dispositif d'ensemble — de l'alliance atlantique et sa tactique, en particulier celle de la réponse nucléaire flexible. L'introduction de la bombe à neutrons, dans les moyens français de défense, — telle qu'elle est proposée par l'UDF, n'est donc que l'ajustement des instruments militaires aux objectifs fixés par Giscard depuis quatre ans. A coup sûr cependant, en graduant davantage encore la graduation, elle marque un point de non retour par rapport à l'orthodoxie gaullienne en la matière.

### L'armement nucléaire de la France

**Forces aériennes stratégiques :**

Une cinquantaine de bombardiers Mirage IV porteurs d'une bombe atomique de 70 kilotonnes (Hiroshima × 4) : rayon d'action avec ravitaillement : 4000 kilomètres.

18 missiles sol-sol du plateau d'Albion : portée 300 Km
En cours d'équipement de charges mégatonniques et de têtes multiples larguées en grappe.

**Forces océaniques stratégiques :**

5 sous-marins nucléaires (SNLE) portant chacune 16 missiles de puisssance mégatonnique. Portée 3-4000 Km

**Forces urbaines tactiques :**

— terrestres : 4 régiments de Pluton : 15 kilotonnes à 100-150 kilomètres.

— aériennes : Mirages 3-5F et Jaguar (nombre variable jusqu'à 5 escadres) porteurs d'une bombe tactique de 25 kilotonnes à 700 km.

## Au moins un point d'accord : l'encadrement de la population

Le projet du RPR se divise en deux : d'une part la réduction du service militaire à 4 mois, avec des périodes régulières, qui a cependant peu de chances de s'imposer en raison du coût élevé d'une telle réforme (+ 10% à + 20%). D'autre part, la constitution d'un corps de volontaires pour une durée de 14 à 18 mois, avec des missions de protection de l'ANS ou des centres vitaux de la défense, sur le territoire lui-même.

Ces deux volets renvoient à coup sûr à la volonté presque ancestrale des gaullistes d'aller vers «l'armée de métier» : mais ils correspondent aussi au souhait exprimé par les militaires de disposer dans la population d'un relais idéologiquement sûr pour les orientations stratégiques du pouvoir, à un moment où le service est ressenti par les jeunes comme une contrainte de plus en plus insupportable.

C'est exactement de la même optique que procède le plan de mobilisation de la réserve mis en place par l'état-major depuis 4 ans et présenté par Bourges le 6 juin dernier à Nice. Derrière les manœuvres organisées en cascade depuis quelque temps pour les divisions dérivées, se profile la mise sur pieds d'un corps para-militaire de 130 000 officiers et sous-officiers de réserve, eux aussi particulièrement sélectionnés, et qui organisent dès à présent des associations à but non lucratif mais idéologiquement particulièrement douteuses.

L'utilisation prévue de ce corps de réserve ne laisse pas d'être inquiétante, surtout quand on découvre le distinguo opéré par l'UDF entre les tâches dites de défense civile et celles de protection des arrières auxquelles, avec la gendarmerie, les unités dérivées de la 2e ligne seraient affectées. Sous le premier terme, il est question d'éviter la panique plus que de protéger réellement les gens (Bonnet vient de dire qu'une réelle protection était impossible). Sous le second, il s'agit de s'opposer à des mouvements de foule qui ne manqueraient pas de se produire en cas d'attaque nucléaire.

Le sondage que vient d'effectuer *le Point* tombe à cet égard particulièrement à pic pour l'UDF : il en ressort que, d'après 38% des français, la menace d'utilisation de l'ANS par le président de la République serait désapprouvée avec des réactions violentes.

Dans ces conditions, il est à prévoir que sur ce point au moins, UDF et RPR pourront parvenir à s'entendre dans l'avenir.

Dans ces conditions aussi, les questions du service national et de la défense civile deviennent des enjeux importants de la lutte contre le pouvoir.

# Des divergences qui s'aggravent

Ce n'est pas la première fois que des divergences apparaissent dans la majorité sur les questions de défense : depuis l'arrivée au pouvoir de Giscard d'Estaing en 1974 et surtout depuis la cascade des grands discours du chef de l'Etat en 1975 et 1976, le vote du budget au parlement a toujours été l'objet de controverses et de menaces de la part du RPR : mais la discussion se situait dans le cadre d'une loi de programmation votée par les deux partis et réalisant un certain équilibre entre les deux orientations. Aujourd'hui, et même si les propositions de l'UDF ont sans dout e été volontairement exagérées afin de faire apparaître les décisions finales comme plus conciliantes, le fossé semble s'être creusé au point de rendre un compromis plus difficile à réaliser dans un avenir proche.

## Le sens d'une polémique

Dans sa forme la plus immédiate, la polémique se présente dans les termes suivants : peut-on envisager de résister à une attaque venue de l'est, quelles que soient sa forme et son ampleur, par d'autres moyens que par le recours immédiat, peu gradué et massif aux armes nucléaires stratégiques ?

La réponse du RPR est évidemment négative : d'où l'accent mis sur le noyau dur de la force de frappe, dans la perspective de la rendre plus percutante, moins vulnérable et donc plus dissuasive en théorie (construction de 15 sous-marins nucléaires lance-engins et d'une centaine de bombardiers Mirage 4000 d'ici l'an 2010). D'où la conception des forces classiques comme devant principalement, sur une courte période, tester la volonté agressive d'un éventuel attaquant avant les représailles nucléaires stratégiques. D'où enfin, la proposition de réduire la durée du service national à 4 mois, temps jugé suffisant pour l'apprentissage intensif des techniques les plus élémentaires d'un combat nécessairement court.

Les thèses giscardiennes se présentent comme plus nuancées, plus réalistes parce qu'intégrant des variables plus nombreuses : la possibilité d'attaques moins frontales et moins massives, le risque d'une couverture non automatique du théâtre européen par les forces nucléaires US, les possibilités d'une incompréhension par les Français d'une utilisation d'armes disproportionnées avec les enjeux, tous ces éléments sont mis en avant pour justifier un concept d'emploi des forces où l'on puisse retarder au maximum l'échéance de l'utilisation de l'ANS et contenir l'affrontement dans les limites d'une bataille classique ou presque.

D'où, en dehors de la réorganisation et de la modernisation des forces classiques entreprises depuis 1976, la proposition de mettre en ligne des armes nucléaires intermédiaires ou tactiques, dont la bombe à neutrons, en vue de tenir le choc le plus longtemps possible.

Le problème est que dans ces conditions, l'acceptation de la bataille signifie presque automatiquement qu'elle soit conduite en collaboration plus étroite avec les forces de l'OTAN stationnées en Europe. D'années en années, les positions giscardiennes sont ainsi apparues plus atlantistes au point que dans son rapport, l'UDF n'hésite plus à parler des forces françaises comme d'une «réserve du dispositif atlantique».

## Une polémique insoluble

Ce qui est en cause, quant au fond, c'est l'impossibilité pour l'impérialisme français de suivre le rythme effréné imposé par les super-puissances à la course aux armements : la solution idéale serait évidemment pour lui de disposer de ressources suffisantes pour pouvoir diversifier les armements et envisager en toute autonomie différents schémas possibles, mais elle n'est évidemment pas concevable !

Entre une conception maximaliste, celle du RPR, finalement peu crédible avec les moyens dont il dispose, et une théorie plus réaliste en apparence mais qui aliène l'indépendance et n'offre donc guère plus de garanties à terme, le pouvoir doit choisir entre des inconvénients. Incapable par définition de remettre à la population l'organisation de la défense du pays, seul moyen réellement efficace de dissuasion, la bourgeoisie française ne peut donc ni s'unifier elle-même, ni réaliser un consensus autour de ses orientations.

Du point de vue de la paix aussi, la seule solution passe donc par la transformation socialiste de toute la société.

# Coup de Barre sur la carte orange

- 20% d'augmentation au 1e juillet
- Pour les 5 zones, l'augmentation a été de 100% en deux ans.

85 F, c'est ce que va nous coûter, à partir du 1er juillet, le plus petit coupon de carte orange ! 15 F d'augmentation d'un coup ! Sans parler du coupon à 5 zones qui passe de 175 F à 213 F ! Ou du simple ticket de seconde classe qui grimpe à 1,75 F. Sur l'ensemble de la gamme, des hausses allan de 17 % à plus de 21 % ! Cela veut dire par exemple, pour un couple habitant dans l'Essonne et travaillant à Paris, un poste de transport, rien que pour le travail, avoisinant les 500 F par mois ! En deux ans, la carte orange, qui avait au début certains avantages, aura carrément doublé. Et on voudrait nous faire croire que les habitants de la région parisienne sont des privilégiés, qu'il s'agirait, en quelque sorte, d'un rétablissement de la justice. Pensez donc, à Lyon, ou à Marseille, le ticket de métro est bien plus cher. De quoi vous plaignez-vous ? A Marseille, il vous en coûte 2,50 F pour simplement 70 minutes, et 2,17 F à Lyon ! Et en payant votre carte orange, ou votre ticket, vous rendez-vous compte que vous ne prenez en charge que 36 % de ce que vous coûtez vraiment à la RATP, que l'Etat, donc les contribuables, y mettent 35 % ! Alors, préférez-vous payer plus, ou voir vos impôts augmenter ?

Voilà le discours qu'on nous tient aujourd'hui pour essayer de faire passer la pillule auprès du million d'habitants de la région parisienne directement concernés nés, et qui ne sont pas tellement privilégiés, quand il faut passer des heures dans des wagons pleins à craquer ! Une fois de plus, c'est à notre porte-monnaie qu'on s'adresse, en pleurant sur l'équilibre financier de la Régie. Les patrons, eux, s'en tirent bien. Depuis dix ans, la prime de déplacement qu'ils versent est fixée à 23 F !

Et là n'est pas la dernière des augmentations programmées par la RATP : En 1984, le prix du ticket devrait être compris entre 2,75 F et 3,25 F, selon l'inflation de ce moment !

Drôle de services publics, qui augmentent sans cesse, plus encore que la hausse moyenne des prix. En mars dernier, les tarifs voyageurs de la SNCF avaient fait un bond de 9,4 % ! A quelque temps des départs en vacances, voilà le super qui prend trois centimes de plus, les péages d'autoroutes qui grimpent de 8,5 % en moyenne ! Rançonnement sur le transport automobile, transports en commun qui vont devenir un luxe inévitable, jusqu'où iront-ils dans les attaques à notre pouvoir d'achat ?

## Les écologistes et les présidentielles

# Des incertitudes demeurent

Vainqueur des *«primaires»* organisées par plusieurs mouvements écologistes, Brice Lalonde devrait logiquement être le *«candidat vert»* des élections présidentielles de mai 1981. Incontestée, sa victoire ne le transforme cependant pas en candidat officiel du mouvement écologiste : outre le fait qu'un autre écologiste, Jean-Claude Delarue, entend être présent l'an prochain, Brice Lalonde devra vaincre de nombreuses résistances, avouées ou non, chez les «verts».

Le problème d'une candidature aux présidentielles agite les milieux écologistes depuis plusieurs mois déjà. Désireux d'assurer la présence d'un courant qui avait réussi des scores significatifs aux municipales de 1977, aux législatives de 1978, et surtout aux européennes de 1979 (près de 900 000 voix), plusieurs personnalités étaient sur les pistes, et leur rivalité a parfois donné lieu à des réunions où les manœuvres «politiciennes» prenaient le pas sur l'image qu'entend donner de lui le mouvement écologiste. C'est pour mettre fin à ces querelles qu'ont été organisées les «primaires» de dimanche dernier. Celles-ci étaient placées sous le contrôle d'un «comité des sages», composé de neuf militants écologistes connus, et représentatifs des divers courants existants. Le vote était libre, chacun pouvait se rendre dans un des nombreux bureaux de vote installés un peu partout en France. Au total, 1 800 personnes ont voté, ce qui est évidemment très peu au regard des capacités de mobilisation des écologistes, et même au regard des militants qui se réclament explicitement d'un mouvement structuré. Le RAT (Réseau des Amis de la terre), dont fait partie Brice Lalonde, revendique par exempe 3 000 militants à lui seul, et le MEP (Mouvement d'Ecologie politique) un peu moins seulement. Le premier tour a permis à Philippe Lebreton, du MEP, de réunir 627 voix, et à Brice Lalonde d'en recueillir 615. Les neuf autres candidats en présence n'ont pas totalisé plus de 200 voix au total. Lors du deuxième tour, Lalonde l'a emporté avec 930 voix, contre 817 à Lebreton. C'est à Paris qu'il y a eu le plus de votants, et c'est là que Brice Lalonde a bâti son succès, puisqu'aussi bien toutes les autres régions donnaient la prédominance à Phlippe Lebreton.

La prépondérance du «vote parisien» va bien sûr fournir des arguments à ceux qui contestent la candidature de Lalonde aux présidentielles. D'autres questions sont cependant posées, et en premier lieu celle des thèmes qui seront défendus par le candidat écologiste : issu du PSU, Lalonde fait figure de «politisé» au sein d'un courant où beaucoup rejettent les étiquettes de «droite» ou de «gauche». En mars 1978, en déclarant qu'il se situait *«dans l'opposition»*, Lalonde avait assez nettement marqué sa préférence à gauche, ce que d'aucuns lui reprochent. En 1979, pour les élections européennes, il n'avait pas été présent sur la liste de Solange Fernex, après avoir souhaité une *«liste des minorités»* regroupant les écologistes et certains partis placés dans l'impossibilité de faire acte de candidature.

Le candidat désigné, le débat chez les écologistes va donc se porter sur les thèmes de la campagne. Si un accord un tant soit peu général parvenait à se réaliser, la possibilité reste cependant ouverte d'une «candidature de consensus», celle du commandant Cousteau. Tout cela sans oublier que les mesures iniques du gouvernement rendent à ce jour aléatoire la présence d'un candidat vert lors du vote de mars 1981.

■

# Bondy : «psychose» ou agressions racistes impunies ?

A Bondy, à la cité Delattre de Tassigny, par deux fois, le vendredi 30 mai et le lundi 2 juin, deux commandos, armés de chaînes, de barres de fer, de couteaux et de pistolets ont poursuivi quatre jeunes arabes. L'un d'eux a dû être hospitalisé, le dos lacéré à coups de couteaux. Les membres du commando ont signé leur crime en lançant des injures racistes : *«Les bougnoules dehors»*. Trois jours après, un autre commando, (ou le même ?) a traversé la cité en poursuivant des enfants arabes. Ils ont lancé un coktail molotov dans le hall d'un immeuble, déclenchant un incendie. Sur les murs, le graffitis racistes se sont multipliés.

Aujourd'hui, dans les journaux, à la radio, un peu partout, on parle de psychose à Bondy, et dans toute la Seine Saint-Denis. C'est tout juste si on ne prend pas pour des fous les habitants de la cité qui n'osent plus envoyer leurs enfants à l'école, si on ne les traite pas de paranoïaques parce qu'ils donnent des exemples d'agressions invérifiés. En quelque sorte, ce qui se passerait à Bondy serait surtout le fruit de l'imagination des immigrés. Pourtant des agressions ont bel et bien eu lieu ! 47 points de suture dans le dos, ce n'est pas une hallucination ! Comment s'étonner que les travailleurs immigrés aient peur, tant que ces bandes racistes n'auront pas été mises hors d'états de nuire ?

A un moment où le pouvoir multiplie les motifs d'expulsion et met au point tout un arsenal de lois anti-immigrés, les agressions de Bondy et d'ailleurs ont un résultat évident : intimider, isoler les travailleurs immigrés, leur rendre la vie impossible, renforcer le sentiment d'insécurité. A l'origine de la «psychose» dont on parle tant, il y a des faits, il y a des gens. Des gens qui, à l'heure qu'il est, n'ont guère été inquiétés !

# Vénissieux : le maire (PCF) veut bannir les familles des délinquants

*«Nous irons jusqu'à l'expulsion de certaines familles dont les membres auront été reconnus coupables d'actes de violences, de vandalisme, d'agressions. Nous n'hésiterons pas, surtout s'il s'agit de récidivistes, à les exclure, avec leurs familles, de notre commune et des frontières de Vénissieux».*

Cette déclaration, c'est le maire de Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, qui a osé la faire dans une conférence de presse! Quelques jours plus tôt, il avait déjà lancé de graves accusations contre des *«bandes de jeunes nord-africains»* à l'issue d'une séance du conseil municipal. Passera-t-il à l'éxécution de ces menaces? Fera-t-il appel à la police, et au nom de quelle loi, pour chasser de Vénissieux les familles dont il parle? Va-t-il élargir le principe de la loi anticasseur de la responsabilité collective, en banissant des familles entières? Se rend-il compte, à un moment où le racisme fait des morts dans plus d'une ville du pays ? On pourrait attendre d'autres prises de position de la part d'un maire membre du PCF. Que veut-il dire, quand il demande aux *«habitants de s'opposer collectivement à la violence et à l'intimidation, grâce à la création, notamment, de conseils d'habitants dans les immeubles qui réunissent les occupants pour que ceux-ci prennent en charge collectivement leurs problèmes de sécurité»* ? Est-ce que c'est ainsi qu'il envisage de régler les problèmes inhérents à toutes les concentrations urbaines du genre de Vénissieux, avec ses tours dortoirs ?

Directeur de publication : R. Rodriguez
N° commission paritaire : 62 712
Imprimerie IPCC (Paris)